

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

BUDGET PRIMITIF 2019



*Rapport de
présentation*

*Conseil
communautaire
du 2 avril 2019*

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
LES ESSENTIELS	4
I – BUDGET PRINCIPAL	5
1 – Résultats 2018 et équilibre du budget primitif 2019	5
1-1 Résultats 2018 et niveau général de réalisation de l'exercice.....	5
1-2 Équilibre du budget primitif 2019	6
1-3 Comparaison BP2018/BP2019	8
2 – Niveau d'épargne de la collectivité	9
2 – Les dépenses de fonctionnement	10
3.1 Charges à caractère général	11
3.2 Charges de personnel	18
3.3 Atténuations de produits	20
3.4 Autres charges de gestion courante.....	21
3.5 Charges financières.....	22
3.6 Charges exceptionnelles	23
4 – Les recettes de fonctionnement	24
4.1 Produits des services du domaine	25
4.2 Impôts et taxes	27
4.3 Dotations et participations	29
4.4 Autres produits de gestion courante.....	33
4.5 Produits financiers	33
4.6 Produits exceptionnels	33
4.7 Atténuations de charges	33
5 – Les dépenses d'investissement	34
5.1 Les dépenses d'équipement	34
5.2 Les dépenses financières.....	39
5.3 Les opérations d'ordre	40
6 – Les recettes d'investissement	40
6.1 Les subventions d'investissement – chapitre 13	41
6.2 Les emprunts et dettes	42
6.3 Les dotations, fonds divers et réserves	42
6.4 Les opérations d'ordre	43

7 – Déclinaison des projets structurants en AP/CP (Autorisation de programme/Crédits de paiement)....	43
8 – Présentation par principales politiques publiques.....	46
II – BUDGETS ANNEXES	52
1 – Résultats 2018 et équilibre du budget primitif 2019 – Budget environnement durable.....	52
1-1 Compte administratif 2018 et budget primitif 2019	52
Charges à caractère général	53
Masse salariale.....	53
Autres charges de gestion courante	53
2 – Résultats 2018 et équilibre du budget primitif 2019 – Budget Pépinière	56
2-1 Compte administratif 2018 et budget primitif 2019	57
3 – Résultats 2018 et équilibre du budget primitif 2019 – Budget Spanc.....	59
3-1Compte administratif 2018 et budget primitif 2019	60
4 – Résultats 2018 et équilibre du budget primitif 2019 – Budget ZAC.....	62
4-2 Compte administratif 2018 et budget primitif 2019	63
III – ANNEXES.....	64
1 – Eléments de Gestion des Ressources Humaines.....	64
2- Compétence « scolaire » : données budgétaires.....	66
2.1- Informations liminaires	66
2.2- CA 2018 : coût/élève selon les différents sites	66
2.3- CA 2017 et CA 2018 : évolution du coût/élève selon les différents sites puis moyenne	67
2.4- Détails des données budgétaires par site	68
2.5- Investissement du CA 2018 : synthèse des enveloppes	78
3- Les grands projets de la collectivité - Investissement.....	80

Préambule

Les projets de budgets primitifs 2018 s'inscrivent dans le cycle annuel budgétaire et ont, à ce titre, été précédés par le **débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 11 février dernier**. Après approbation des comptes administratifs, affectations de résultats et vote des différents budgets primitifs, ceux-ci pourront être modifiés par des décisions modificatives approuvées en conseil communautaire.

Le présent rapport de présentation a vocation à commenter les données chiffrées présentées dans les présentations simplifiées de comptes administratifs et budgets primitifs fournis à l'assemblée délibérante. Les documents officiels issus des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires sont mis à disposition en vertu de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales.

Pour mémoire, les derniers comptes administratifs depuis la création de la CCLTB sont difficilement comparables étant donné les évolutions de la collectivité : fusion, mise en place de la redevance incitative, passage en fiscalité professionnelle unique, transferts de compétences.

Les documents présentés lors du débat d'orientation budgétaire ont permis de cadrer les évolutions des grandes masses du budget primitif, dans un contexte à la fois d'incertitude, mais également de réformes des finances locales et des relations entre Etat et collectivités (réforme de la dotation d'intercommunalité notamment).

Les orientations budgétaires 2019 traduisent la volonté de la CCLTB :

- De **diminuer la fiscalité ménage** conformément aux engagements pris lors du vote du produit de la taxe Gémapi afin de viser une neutralité fiscale pour les différentes catégories de contribuables
- De poursuivre les missions de la collectivité dans un contexte budgétaire contraint mais en **renforçant le caractère innovant des différentes actions** (orchestre à l'école, équipement numérique des écoles, résorption des zones blanches,...)
- De poursuivre les investissements liés aux compétences exercées en optimisant les recettes (subventions)

Des contraintes inhérentes à l'élaboration du budget de plus en plus nombreuses : Dans un contexte d'incertitude et de réformes en profondeur (réformes fiscales), la collectivité doit s'efforcer de poursuivre ses missions afin de renforcer l'attractivité du territoire

BUDGET 2019

6 698 M€
De dépenses réelles de
fonctionnement



3 191 M€
De dépenses réelles
d'investissement

Maîtrise des charges à caractère général et de la masse salariale



Transfert de la
gestion du tourisme



Restez vigilants sur
le niveau
d'épargne



Baisse des taux en
lien avec le vote
de la taxe Gémapi



Désendettement



Renforcement
de la
mutualisation



Investissement
→ renforcement de
l'attractivité

I – BUDGET PRINCIPAL

1 – Résultats 2018 et équilibre du budget primitif 2019

1-1 Résultats 2018 et niveau général de réalisation de l'exercice

Le compte administratif 2018 retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018. Il rend compte de l'exécution du budget et de la gestion par l'ordonnateur, c'est-à-dire Madame la Présidente.

De son côté, le trésorier tient la comptabilité et établit le compte de gestion. Les résultats des comptes de gestion et des comptes administratifs doivent être en concordance. C'est pourquoi le conseil communautaire est amené, préalablement aux votes des comptes administratifs et budgets primitifs à délibérer sur les comptes de gestion.

☞ Résultats :

Budget Général

Section	Résultats reportés	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture au 31/12/2018	Restes à réaliser 2018	TOTAL
Investissement	105 688,56 €	- 169 479,89 €	- 63 791,33 €	- 40 111,64 €	- 103 902,97 €
Fonctionnement	1 229 021,55 €	682 900,81 €	1 911 922,36 €		1 911 922,36 €
TOTAL	1 334 710,11 €	513 420,92 €	1 848 131,03 €		1 808 019,39 €

Après vote du compte administratif, il sera proposé d'affecter les résultats de la manière suivante :

↳ Budget général

Compte tenu des résultats constatés et du déficit des restes à réaliser sur l'exercice 2018 d'un montant de 40 111,64 € :

- affectation de l'excédent de fonctionnement 2018 du budget principal, sur le budget primitif 2019 de la façon suivante :

↳ 103 902,97 € à l'article 1068 de la section d'investissement 2019,

↳ 1 808 019,39 € en report à nouveau de la section de fonctionnement 2019.

- inscription du déficit constaté de la section d'investissement en report à nouveau au compte 001 de la section d'investissement 2019.

☞ Niveau général de réalisation de l'exercice (hors reports et affectations)

FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles BP 2018	6 726 300,41 €	Recettes réelles BP 2018	7 229 918,00 €
Dépenses réelles CA 2018	6 365 379,27 €	Recettes réelles CA 2018	7 304 485,54 €
Taux de consommation	94,63%	Taux de consommation	101,03%
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles BP 2018	5 609 800,58 €	Recettes réelles BP 2018	3 771 472,88 €
Dépenses réelles CA 2018	1 130 712,18 €	Recettes réelles CA 2018	705 026,83 €
Taux de consommation	20,16%	Taux de consommation	18,69%

Chaque chapitre sera analysé séparément dans la suite du texte.

Le taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement est de 94,63 % et de 101,03 % pour les recettes réelles de fonctionnement. Il faut souligner l'impact positif de la cession de l'immeuble situé rue Rougemont à Tonnerre sur le résultat de l'exercice.

Concernant la section d'investissement, il convient de rappeler que la construction d'un nouveau conservatoire avait été budgétisé en 2018 en intégralité, d'où un faible taux de consommation des crédits. Dans un souci de plus grande sincérité budgétaire, les projets structurants pluriannuels sont déclinés en Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (AP-CP).

1-2 Equilibre du budget primitif 2019

Budget principal	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	8 525 300,53	9 178 341,69
Section d'Investissement	3 292 887,32	3 292 887,32
TOTAL	11 818 187,85 €	12 471 229,01 €

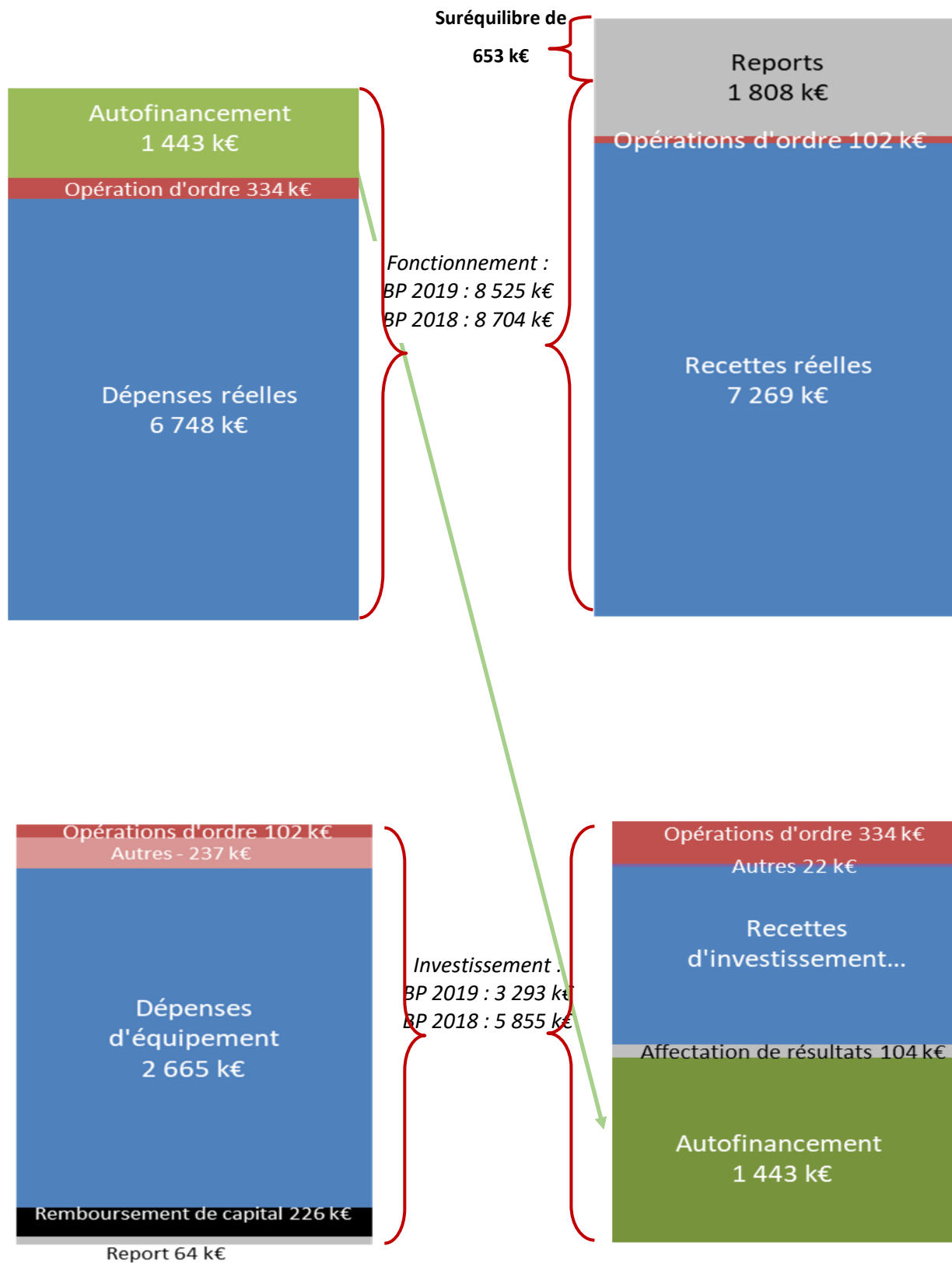
Il sera proposé de voter le budget en suréquilibre puisque cette disposition est autorisée en cas de reprise d'excédent (article 1612-7 du Code Général des Collectivités Territoriales).

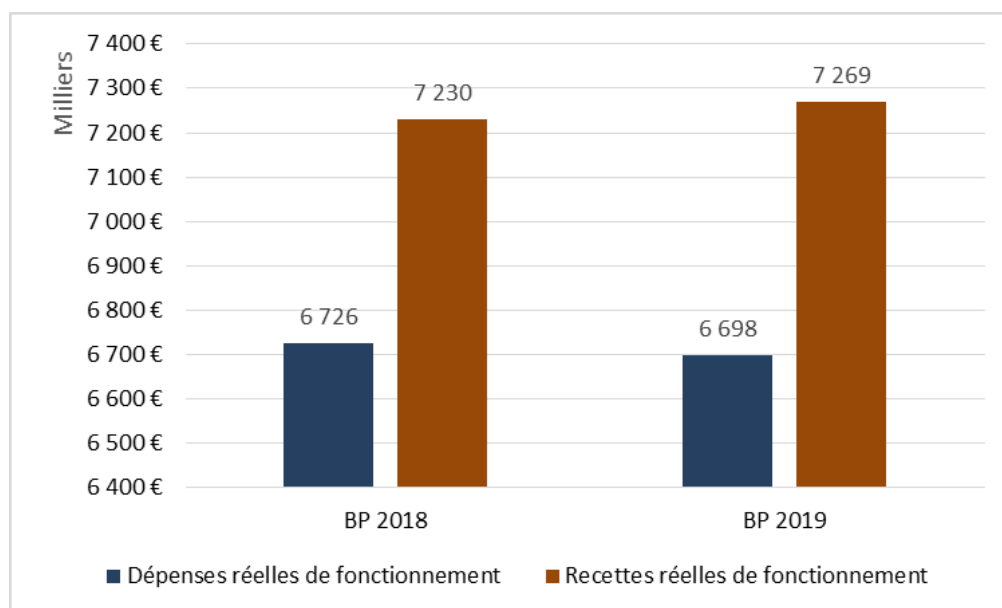
Cette faculté prévue par les textes est intéressante car :

↳ Elle permet d'éviter d'inscrire des dépenses insincères permettant simplement d'équilibrer le budget

↳ Elle permet de « mettre en réserve » l'excédent pour pouvoir financer les investissements à venir en limitant les emprunts (désendettement de la collectivité) et notamment les projets structurants de la collectivité.

Le budget primitif 2019 se résume de la manière suivante :





**Nota : Dépenses réelles 2019 hors dépenses imprévues*

Comme cela a déjà été signalé à plusieurs reprises et confirmé dans le rapport des orientations budgétaires, les reports successifs vont permettre de financer les investissements, projets à forte valeur ajoutée pour le territoire, malgré la baisse des concours successifs de l'Etat.

Il faut également souligner l'impact de la baisse de population sur les recettes fiscales et les concours de l'Etat.

Pour autant, la collectivité a construit son budget 2019 avec une légère diminution des dépenses réelles de fonctionnement par rapport au budget 2018 (hors dépenses imprévues budgétisées à hauteur de 50 000 €), sans altérer la qualité des services publics et en diminuant la fiscalité ménage, conformément aux engagements en lien avec les orientations budgétaires.

-0,4 % de dépenses réelles de fonctionnement (6,698 M€ au BP 2019 hors dépenses imprévues, pour 6,726 M€ au BP 2018)

Malgré le manque de dynamisme des recettes, on peut noter une légère évolution de celles-ci entre les deux budgets primitifs. Il faut rappeler que le résultat a été satisfaisant en 2018 du fait de recettes « exceptionnelles » telles qu'indemnités de sinistres et cession de l'immeuble sis Rue Rougemont.

+0,5 % de recettes réelles de fonctionnement (7,268 M€ au BP2019 pour 7,230 M€ au BP 2018)

L'année 2018 est marquée par le maintien d'une situation solide du fait d'un bon résultat de l'exercice cumulé aux reports antérieurs
 Cette situation permet de maintenir un bon niveau d'investissement sans emprunt
 Toutefois, une vigilance s'impose pour les années à venir afin de maintenir le niveau d'épargne de la collectivité

2 – Niveau d'épargne de la collectivité

☞ Quelques définitions :

Épargne de gestion : elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement (hors travaux en régie et hors charges d'intérêts). Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

Épargne brute : elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement (hors travaux en régie), soit épargne de gestion – charges d'intérêts. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Elle constitue un double indicateur :

- Un indicateur de « l'aisance » de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un « excédent » de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante ;
- Un indicateur de la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

Épargne nette : elle correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

☞ Les données de la collectivité :

Comme nous l'avons indiqué précédemment, les dépenses réelles de fonctionnement 2018 ont été maîtrisées et inférieures aux prévisions. Compte-tenu du budget prévisionnel 2019, le niveau d'épargne de la collectivité tend à diminuer (cf tableau ci-dessous).

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
Indicateurs de gestion				
Epargne Brute	925 044	503 618	939 109	520 732
Taux d'épargne brute	12,86%	6,97%	12,86%	7,16%
Annuité des emprunts (en capital)*	171 607	304 042	235 292	223 919
Epargne Nette	753 437	199 576	703 817	296 813
Taux d'épargne nette	10,47%	2,76%	9,64%	4,08%

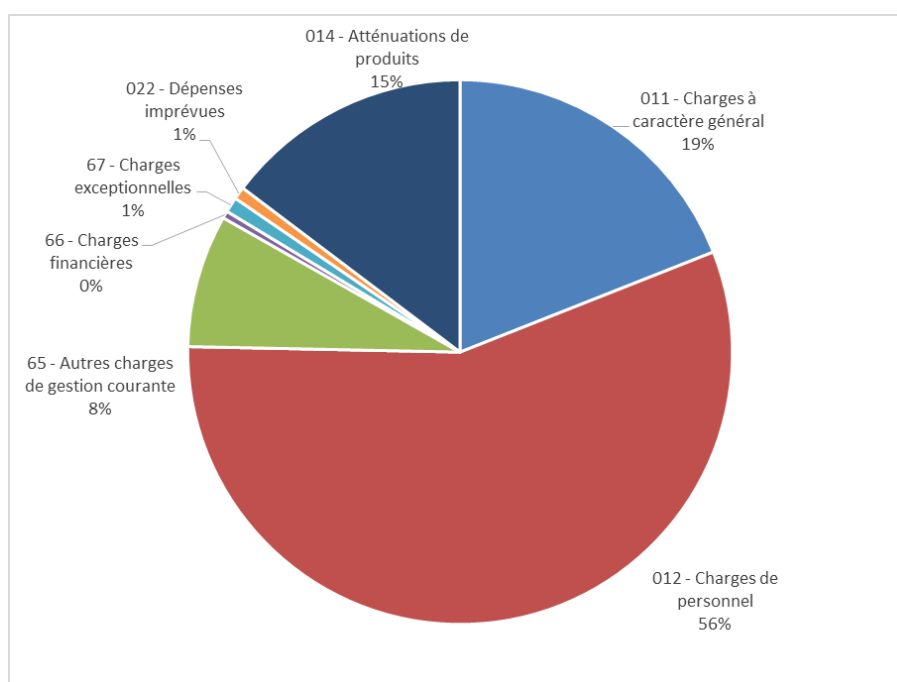
L'épargne brute est utilisée dans un ratio clé de la santé financière de la collectivité, à savoir le taux d'épargne brute (épargne brute/recettes réelles de fonctionnement) : ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette. Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est généralement admis qu'un ratio de 8 à 15 % est satisfaisant. En comparaison au BP 2018, ce ratio s'améliore (il était plus élevé au CA 2018, compte-tenu des recettes exceptionnelles enregistrées (sinistres, cession)).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

2 – Les dépenses de fonctionnement

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
011 - Charges à caractère général	1 148 708 €	1 351 263 €	1 181 929 €	1 282 540 €
012 - Charges de personnel	3 745 096 €	3 847 939 €	3 738 543 €	3 800 063 €
65 - Autres charges de gestion courante	306 095 €	433 085 €	380 846 €	531 990 €
66 - Charges financières	80 792 €	64 074 €	35 099 €	29 695 €
67 - Charges exceptionnelles	40 304 €	62 424 €	61 493 €	61 250 €
022 - Dépenses imprévues				50 000 €
014 - Atténuations de produits	947 403 €	967 515 €	967 470 €	992 331 €
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	256 517 €	501 529 €	501 526 €	334 225 €
S/T fonctionnement courant	6 268 397 €	6 726 300 €	6 365 379 €	6 747 869 €
TOTAL hors dépenses imprévues	6 268 397 €	6 726 300 €	6 365 379 €	6 697 869 €

Le graphique ci-dessous permet de visualiser la répartition des dépenses du budget primitif 2019 de la communauté de communes par chapitre, concernant les opérations réelles.



Variations :

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019	BP2019/BP2018
011 - Charges à caractère général	1 148 708 €	1 351 263 €	1 181 929 €	1 282 540 €	-5,1%
012 - Charges de personnel	3 745 096 €	3 847 939 €	3 738 543 €	3 800 063 €	-1,2%
65 - Autres charges de gestion courante	306 095 €	433 085 €	380 846 €	531 990 €	22,8%
66 - Charges financières	80 792 €	64 074 €	35 099 €	29 695 €	-53,7%
67 - Charges exceptionnelles	40 304 €	62 424 €	61 493 €	61 250 €	-1,9%
022 - Dépenses imprévues				50 000 €	
014 - Atténuations de produits	947 403 €	967 515 €	967 470 €	992 331 €	2,6%

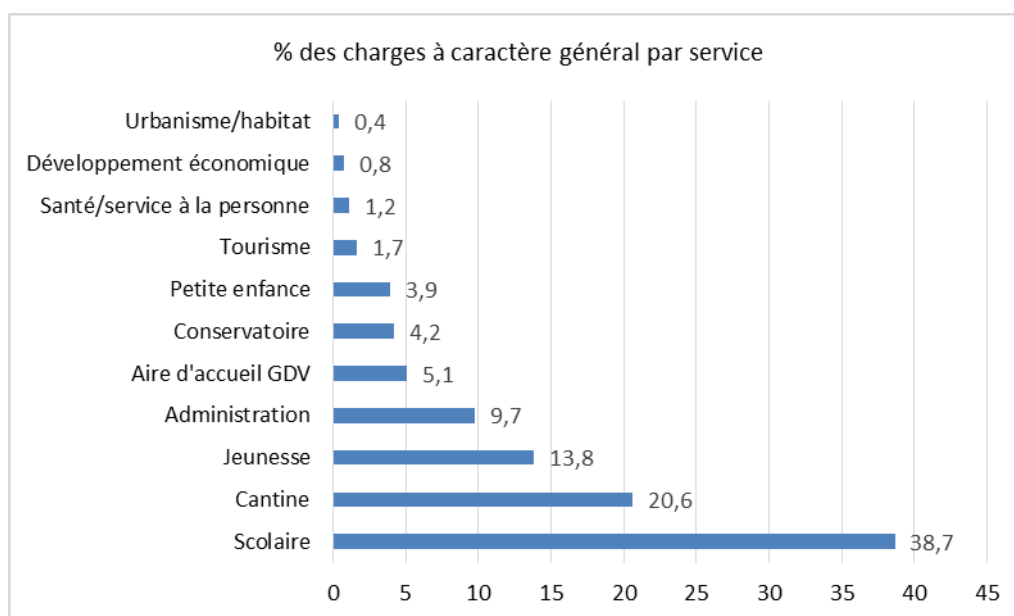
Les variations sont détaillées dans la suite du document.

3.1 Charges à caractère général

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
011 - Charges à caractère général	1 148 708 €	1 351 263 €	1 181 929 €	1 282 540 €

⇒ - 68 723 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Ces charges ont été maîtrisées en 2018 notamment grâce à la **renégociation de certains contrats (maintenance, téléphonie) et la fermeture de certains bâtiments énergivores**, notamment pour les services scolaire, jeunesse, cantine qui représentent l'essentiel de ces charges :



Les compétences récemment transférées représentent $\frac{3}{4}$ des charges à caractère général puisque c'est dans ces domaines qu'il y a le plus de bâtiments, de contrats divers (scolaire, jeunesse, cantine).

Enfin, il faut souligner qu'il n'y aura plus de dépenses à caractère général pour le tourisme à compter de 2019 du fait du transfert de sa gestion à la SPL Office de Tourisme Chablis, Cure et Yonne (23 645 € au BP 2018).

Comptes 60 : Achat et variation des stocks

Le compte 60 reprend l'ensemble des comptes d'achats tels qu'achats de fournitures, prestations de services, fluides, carburant, alimentation.

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Comptes 60	637 261 €	525 657 €	604 145 €	-5.2%	+14,9%

⇒ - 33 112 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Ces charges étaient budgétisées à hauteur de 637 261 €.

Le niveau de réalisation est de 525 656,91 €, soit -17,5 % par rapport à la prévision.

Compte 604 : Achats d'études et prestations de services

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Comptes 604	251 590 €	235 402 €	275 150 €	+9,4 %	+16,9 %

⇒ + 23 560 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Il s'agit principalement des achats de repas, d'activités diverses, sorties. Un réajustement est prévu en 2019 pour les raisons suivantes :

- les crédits scolaires n'ont pas été consommés en totalité ;
- il est prévu une prise en charge des entrées du dispositif « Ecoles et cinéma » pour l'ensemble des écoles par la CCLTB en 2019 ;
- la fréquentation de la cantine est en augmentation entraînant parallèlement une hausse du montant des contrats de restauration ;
- les sorties des accueils de loisirs devraient être plus importantes en 2019 qu'en 2018 afin de viser une élévation de la qualité de service ;
- la collectivité s'est engagée dans un conventionnement avec la DRAC au titre d'un contrat local d'enseignement artistique, levier de la politique d'éducation artistique et culturelle (contrat qui engendre des recettes nouvelles qui couvrent en quasi-totalité les dépenses de fonctionnement).

Compte 60611 – 60612 - 60613 : Fluides

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Fluides	209 981 €	133 219 €	162 100 €	+21,7 %	-22,8 %

⇒ - 47 881 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

On constate une nette baisse de ce poste avec une renégociation de certains contrats arrivés à échéance et une fermeture de certains sites (scolaires).

Toutefois, il faut noter une augmentation de ce poste en 2019 du fait principalement de l'aire d'accueil des gens du voyage (régularisation de consommations en 2019).

Compte 6062 : Fournitures non stockées

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Fournitures non stockées	45 522 €	47 490 €	52 085 €	+9,7 %	+14,4 %

⇒ + 6 563 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

L'augmentation de ces dépenses est principalement liée au poste alimentation (goûters accueils de loisirs et petite enfance).

Compte 6063 : Fournitures d'entretien et de petit équipement

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Fournitures d'entretien et de petit équipement	36 860 €	30 966 €	34 390 €	-6,7 %	+11,1 %

⇒ - 2 470 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Il s'agit ici principalement des dépenses consacrées à l'acquisition de produits d'entretien, de petites fournitures, de vêtements de travail. Il n'y a pas d'évolution particulière à noter de ces postes de dépenses.

Compte 6064 : Fournitures administratives

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Fournitures administratives	20 388 €	5 992 €	7 070 €	-65,3 %	+18 %

⇒ - 13 318 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

La commande de fournitures administratives fait l'objet de consultations. Les seuls besoins supplémentaires sont liés aux services et agents nouveaux. A noter que certaines fournitures scolaires avaient été au préalable imputées à tort sur cet article, d'où une mauvaise budgétisation en 2018.

Compte 6067 : Fournitures scolaires

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Fournitures scolaires	69 000 €	60 839 €	59 000 €	-14,5 %	-3 %

⇒ - 10 000 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Certaines enveloppes de crédits allouées aux écoles n'ont pas été intégralement consommées. Il faut souligner que ces dépenses sont étroitement corrélées aux effectifs puisque l'enveloppe budgétaire allouée par école est fonction de ceux-ci.

Comptes 61 : Services extérieurs

Il s'agit des dépenses facturées par des prestataires extérieurs (contrats divers et entretien par des entreprises).

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Comptes 61	285 550 €	280 540 €	293 998 €	+3 %	+4,8 %

⇒ +8 448 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Ce poste représente 23,74 % du chapitre 011 du CA 2018. Il comprend principalement les dépenses liées aux contrats et à l'entretien des bâtiments.

L'ensemble de ces dépenses était prévu au budget 2018 à hauteur de 285 550,00 €.

Le niveau de réalisation est de 280 539,93 €, soit -1,75 % par rapport à la prévision.

Compte 611 : Contrats de prestations de services

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Prestations de service	59 140 €	25 851 €	29 000 €	-51 %	+12,2 %

⇒ - 30 140 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Les contrats de prestations de services avec des entreprises comprennent essentiellement des contrats de copieurs, des vérifications réglementaires, quelques interventions dans le cadre des NAP, du conservatoire, de la crèche.

La renégociation de certains contrats et la suppression des NAP ont impacté ce poste de dépenses.

Compte 613 : Locations

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Locations	59 241 €	65 214 €	54 090 €	-8,7 %	-17,1 %

⇒ - 5 151 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Les dépenses de «Locations» ont été supérieures à la prévision du fait de la renégociation (ou suppression) de contrats de locations de copieurs et de boîtiers internet intervenue plus tard que prévue. Par ailleurs, des locations de matériel n'étaient pas budgétisées pour les fêtes de fin d'année des écoles de la ville de Tonnerre.

Enfin, ces dépenses sont supérieures à compter de 2018 du fait du bail de location du conservatoire et de l'office de tourisme (ce dernier bail étant transféré à compter du 01/01/2019).

Compte 614 : Charges locatives et de copropriété

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Charges locatives et de copropriété	16 394 €	30 024 €	28 245 €	++72,3 %	-5,9 %

⇒ + 11 851 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Ces charges sont liées aux frais de copropriété du bâtiment Sémaphore et des charges du local de l'office de tourisme dont la réalisation 2018 est de 30 023,61 € et budgétisés à hauteur de 28 245 € en 2019 (charges de l'office de tourisme transférées à la SPL Office de Tourisme Chablis, Cure et Yonne).

Compte 615 : Entretien et réparations

Ces dépenses correspondent aux contrats d'assistance mis en place pour le matériel informatique, la télésurveillance, certains copieurs, les extincteurs.

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Entretien et réparations	104 153 €	117 838 €	136 130 €	+30,7 %	+15,5 %

⇒ + 31 977 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Les augmentations sont liées à l'entretien des bâtiments et aux dépenses à prévoir sur l'aire d'accueil des gens du voyage.

Compte 616 : Primes d'assurance

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Primes d'assurance	34 892 €	34 401 €	34 503 €	-1,1 %	+0,3 %

Les primes d'assurance concernent l'assurance multirisque, l'assurance dommage-ouvrage, les primes d'assurance pour la flotte automobile, les biens communaux. Il n'y a pas d'évolution particulière à souligner.

Comptes 62 : Autres services extérieurs

Il comprend principalement les frais postaux et de télécommunications, les frais de transports scolaires, les frais divers tels que les remboursements de frais aux communes.

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Comptes 62	424 922 €	373 875 €	382 947 €	-9,9 %	+2,4 %

⇒ - 41 975 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Ce poste représente 32 % du chapitre 011 du CA 2018.

L'ensemble de ces dépenses était prévu au budget 2018 à hauteur de 424 922 €.

Le niveau de réalisation est de 373 874,89 €, soit -12,01 % par rapport à la prévision.

Compte 623 : Publicité, publications, relations publiques

Ce compte regroupe l'ensemble des dépenses de relations publiques, annonces pour les marchés publics, publications, brochures.

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Publicité, publications, relations publiques	24 210 €	19 485 €	27 350 €	+13 %	+40,4 %

Il n'y a pas d'évolution majeure à souligner.

Compte 624 : Transports de biens et transports collectifs

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Transports de biens et transports collectifs	110 000 €	83 409 €	108 015 €	-1,8 %	+29,5 %

⇒ - 1 985 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Le coût des transports est réévalué en 2019 par rapport au CA 2018 puisque les enveloppes budgétaires n'ont pas été intégralement consommées en 2018 et que des sorties scolaires supplémentaires doivent avoir lieu en 2019 (« Ecole et cinéma »). Par ailleurs, le marché de transports va être relancé dans le courant de l'année (probable augmentation du coût de celui-ci du fait du prix du carburant).

Compte 626 : Frais postaux et de télécommunications

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Frais postaux et de télécommunications	62 480 €	58 667 €	43 395 €	-30,6 %	-26 %

⇒ - 19 085 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Les frais d'affranchissement sont relativement stables.

Par contre, les frais de télécommunications sont prévus à la baisse du fait de la renégociation des contrats de téléphonie. L'économie devrait être de 16 000 € environ en 2019.

Compte 627 : Services bancaires et assimilés

Sur ce compte sont prévus notamment les frais liés aux engagements de prêts et les frais liés aux paiements par Tipi (montant total du compte 627 de 384,26 € en 2018 et 530 € au BP 2018)

Compte 628 : Divers

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Frais divers	210 651 €	192 265 €	179 697 €	-14,7 %	-6.5 %

⇒ - 30 954 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Ces charges ont été inférieures à la prévision en 2018 et le seront davantage en 2019 car certains remboursements aux communes extérieures n'interviendront plus (remboursement de charges d'électricité à la commune de Flogny-la-Chapelle pour le conservatoire et remboursement de charges à la commune de Tonnerre pour l'aire d'accueil des gens du voyage).

Compte 635 : Autres impôts, taxes et versements assimilés

Pour rappel, la taxe foncière n'est pas due pour les bâtiments affectés aux services publics.

3.2 Charges de personnel

	2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
012 - Charges de personnel	3 745 096 €	3 847 939 €	3 738 543 €	3 800 063 €

Montant du BP 2018 incluant la décision modificative intervenue en cours d'année

⇒ - 47 876 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Les crédits 2018 ont été consommés à 97,16 % par rapport à la prévision.

La masse salariale est le premier poste de dépenses de la collectivité et la maîtrise de son évolution constitue donc un enjeu majeur.

Parmi les facteurs d'évolution des coûts de personnel, certains s'imposent à la CCLTB dont :

- le Parcours Professionnel Carrière Rémunération,
- le Glissement Vieillesse et Technicité (GVT) issu du déroulement des carrières qui entraîne une augmentation de la masse salariale,
- réforme de la CSG

D'autres facteurs sont liés aux arbitrages de :

- Les remplacements de congés maternité (la contractualisation d'une assurance spécifique serait plus onéreuse)
- La réorganisation des services
- Mise en place progressive du RIFSEEP, certains agents ne bénéficiant jusqu'alors d'aucun régime indemnitaire.

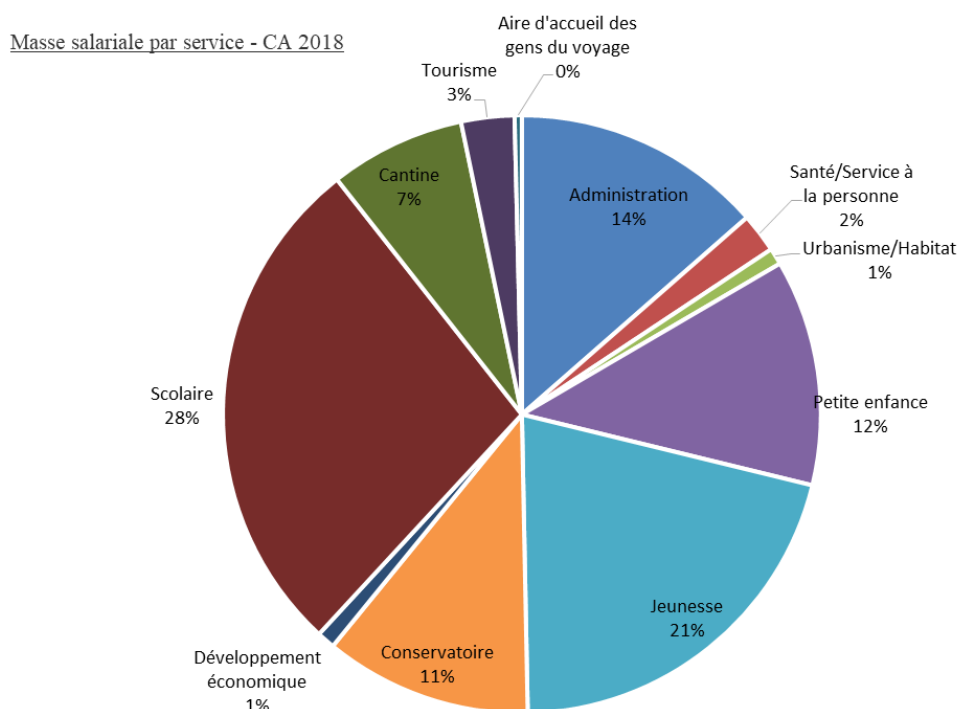
Evolution entre les BP 2018 et 2019 :

Dépenses supplémentaires		"Economies"	
Détail	Montant	Détail	Montant
Indemnités de CSG	23 300 €	Suppression d'1 poste de direction sur 10 mois	- 48 000 €
RIFSEEP	23 000 €	OT : transfert 2 agents SPL mais maintien cotisations	- 57 700 €
Evolutions de carrières	61 000 €	Arrêt des NAP : 8 non-renouvellements de contrats	- 43 000 €
2 recrutements (Compta/RH et Technique)	50 300 €	6 non-reconductions : 2 agents entretien, 3 ATSEM et 1 animatrice	- 127 000 €
Augmentation des MàD et personnels extérieurs (erreur d'imputation BP 2018)	52 000 €	6 Remplacements par agents début de carrière	- 16 000 €
Remplacements (majoration liée aux congés maternité)	36 000 €	Fin de la MàD de l'agent CC Puisaye	- 12 000 €
FNC et Divers CDG/Comité médical	6 000 €		
TOTAL	251 600 €		- 303 700 €

Aussi, l'évolution du ratio masse salariale/fonctionnement courant évolue de la manière suivante :

	2016	2017	2018	BP 2019
Ratio masse salariale/fonctionnement courant	0,45	0,60	0,59	0,57

Celui-ci est proche de 0,60, ce qui est relativement élevé. Ce ratio se situait à 0,38 pour les groupements de communes à fiscalité propre de même strate en 2016. Toutefois, cette donnée est à nuancer compte-tenu des compétences exercées (les besoins en termes de personnel sont variables en fonction des compétences et de la nécessité de respecter les taux d'encadrement ou non. Le scolaire, la jeunesse, la cantine et la petite enfance représentent 68 % de la masse salariale).



Pour information, le ratio de rigidité de la collectivité est de 0,53 en 2018. Ce ratio permet de mesurer le poids dans la section de fonctionnement des charges incompressibles (charges de personnel, contributions obligatoires, charges de personnel, charges d'intérêts) comparé aux produits de fonctionnement réels. Le ratio prévisible pour 2019 est de 0,54.

Impact de la suppression des contrats aidés :

Le budget de la collectivité est nettement impacté par la suppression des participations de l'Etat au titre des emplois aidés (les agents concernés sont essentiellement sur les services du scolaire et de la jeunesse) :

	2017	2018	BP 2019
Aides de l'Etat au titre des contrats aidés	173 516 €	135 993 €	94 973 €

Synthèse de la masse salariale :

	CA 2017	CA 2018	BP 2019
Masse salariale	3 745 096 €	3 738 543 €	3 800 063 €
Participation emplois aidés	173 516 €	135 993 €	94 973 €
Mise à disposition personnels	136 827	175 328 €	204 770 €
Reste à charge (hors remboursements maladie)	3 434 752 €	3 427 221 €	3 500 320 €

Pour information, les remboursements à la collectivité au titre des arrêts maladie se sont élevés à 22 478,70 € en 2018 (17 990,64 € en 2017).

Éléments de Gestion des Ressources Humaines : cf ANNEXE 1

3.3 Atténuations de produits

	2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
014 - Atténuations de produits	947 403 €	967 515 €	967 470 €	992 331 €

⇒ - 24 816 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

92 % du chapitre 014 est représenté par les attributions de compensation (CA 2018), le reste étant le reversement sur FNGIR (*pour rappel, le Fonds National de Garantie Individuel des Ressources a été mis en place en 2011 suite à la suppression de la taxe professionnelle afin d'assurer une compensation intégrale des pertes répertoriées par chaque catégorie de collectivités*), dont le montant est stabilisé.

A noter qu'en 2019, ce poste est en augmentation du fait du reversement de la fiscalité éolienne à la commune de Dyé par le mécanisme des attributions de compensation, conformément aux engagements pris antérieurement par la CCLTB (délibération du 16 février 2017).

3.4 Autres charges de gestion courante

	2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
65 - Autres charges de gestion courante	306 095 €	433 085 €	380 846 €	531 990 €

⇒ + 98 905 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Ce compte globalise les indemnités et frais de mission versés aux élus, les pertes sur créances irrécouvrables, les contributions aux écoles (frais de fonctionnement aux écoles extérieures au périmètre de la CCLTB), les subventions et autres contributions.

Ce poste a été en augmentation en 2018 par rapport à 2017 du fait d'une mauvaise imputation des frais de fonctionnement des écoles, de l'augmentation de la subvention à l'association en charge du tourisme.

L'augmentation inscrite au BP 2019 s'explique par le versement de la subvention à la SPL en charge du tourisme à partir du 1^{er} janvier, mais également du fait de l'augmentation de la cotisation à verser aux groupements en charge de la protection contre les inondations, notamment le SMBVA. Par ailleurs, le dossier relatif aux frais de fonctionnement de l'école privée de Ravières doit être régularisé.

Comptes 653 : Indemnités, frais de mission, formation des élus

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Indemnités et cotisations - élus	68 485 €	76 097 €	76 675 €	+12 %	+0,8 %

Ce poste est stabilisé à un peu plus de 76 000 €. Il faut souligner que les cotisations de retraite des élus étaient préalablement mal imputées (chapitre 012 au lieu de 65). Cela a été régularisé à compter de l'exercice 2018.

Comptes 654 : Non-valeurs et créances éteintes

Ce compte comptabilise les créances admises en non-valeur du fait de non recouvrement par le trésorier (carence, identité, absence de compte bancaire,...) et les créances éteintes qui font suite à une décision de justice (liquidation, effacement de dettes,...).

Tableau de synthèse des impayés pour information (état au 11/03/2019) :

2015 à 2017	Total facturé	Impayés	%
Conservatoire	249 623 €	1 503 €	0,6%
Pôle Ilot Bambins	234 346 €	821 €	0,4%
Déchets ménagers	5 572 839 €	217 286 €	3,9%
2017	Total facturé	Impayés	%
ALSH/cantine	293 346 €	9 950 €	3,4%

Comptes 655 : Contingents et participations obligatoires

Les participations obligatoires correspondent à la participation au titre de la fourrière animale et aux participations versées au titre des frais de fonctionnement aux écoles extérieures au périmètre de la communauté de communes.

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Comptes 655	106 800 €	65 294 €	86 700 €	-18,8%	+32,8 %

⇒ -20 100 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

L'augmentation en 2019 s'explique par la nécessité de régulariser le dossier relatif aux frais de fonctionnement de l'école privée de Ravières (déjà budgétisé en 2018).

Comptes 657 : Contingents et participations obligatoires

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Comptes 657	256 800 €	238 688 €	367 765 €	+43,2 %	+54,1 %

⇒ + 110 965 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

La prévision budgétaire 2019 est nettement supérieure du fait du versement de la subvention à la SPL en charge de la gestion du tourisme et de l'augmentation de la participation au SMBVA.

3.5 Charges financières

Les charges financières sont essentiellement les intérêts de la dette enregistrés au compte 661.

	2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
66 - Charges financières	80 792 €	64 074 €	35 099 €	29 695 €

⇒ - 34 379,16 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

La ligne de trésorerie n'a pas été mobilisée en 2018.

La prévision 2019 s'établissait à 64 074,16 € en intégrant un emprunt de 125 000 € pour le PLUI et de 1 400 000 € pour le projet de conservatoire (emprunt sur 20 ans, à un taux de 1,4 %, avec une première échéance en septembre). Ceux-ci n'ayant pas été contractés, la charge financière est nettement inférieure à la prévision.

3.6 Charges exceptionnelles

	2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
67 - Charges exceptionnelles	40 304 €	64 074 €	35 099 €	29 695 €

⇒ - 34 379,16 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

En 2018, les charges exceptionnelles s'élèvent à 61 493 €, dont 36 587 € correspondent à ce qui est dû aux communautés de communes qui appartenaient au Syndicat Mixte du Pays du Tonnerrois (le dernier versement intervient en 2019).

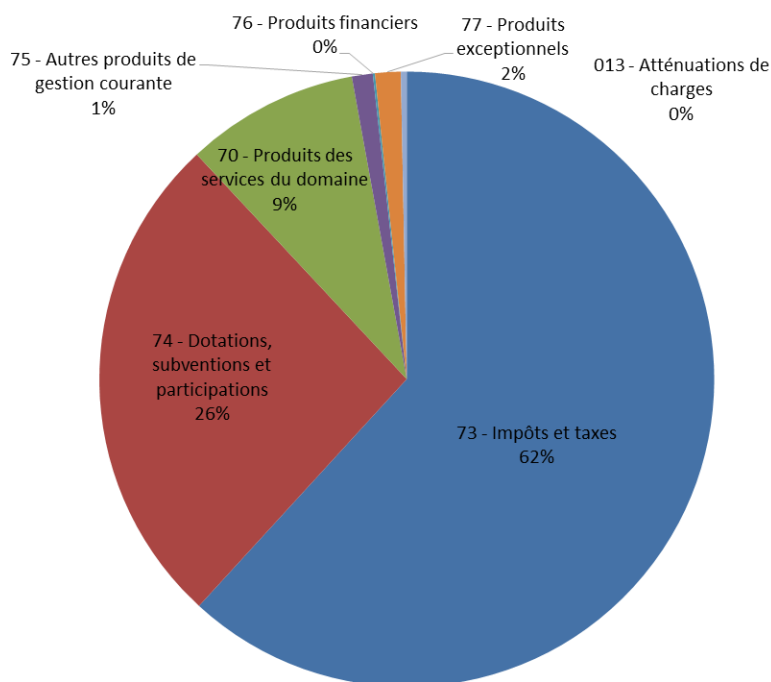
Le reliquat correspond au montant de la subvention d'équilibre du budget « Pépinière » évaluée à 24 200 € pour 2019.

4 – Les recettes de fonctionnement

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
73 - Impôts et taxes	4 396 667 €	4 490 939 €	4 514 691 €	4 540 944 €
74 - Dotations, subventions et participations	1 881 740 €	1 847 374 €	1 915 807 €	1 863 022 €
70 - Produits des services du domaine	611 638 €	669 080 €	664 703 €	696 670 €
75 - Autres produits de gestion courante	60 955 €	84 800 €	80 165 €	122 745 €
76 - Produits financiers	9 024 €	9 025 €	8 409 €	8 400 €
77 - Produits exceptionnels	8 515 €	75 000 €	98 231 €	15 020 €
013 - Atténuations de charges	191 507 €	53 700 €	22 479 €	21 800 €
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	118 070 €	245 321 €	245 321 €	101 721 €
Op° constitutives de la CAF	7 193 441 €	7 229 918 €	7 304 486 €	7 268 601 €
S/T fonctionnement courant	7 160 045 €	7 229 918 €	7 304 486 €	7 268 601 €

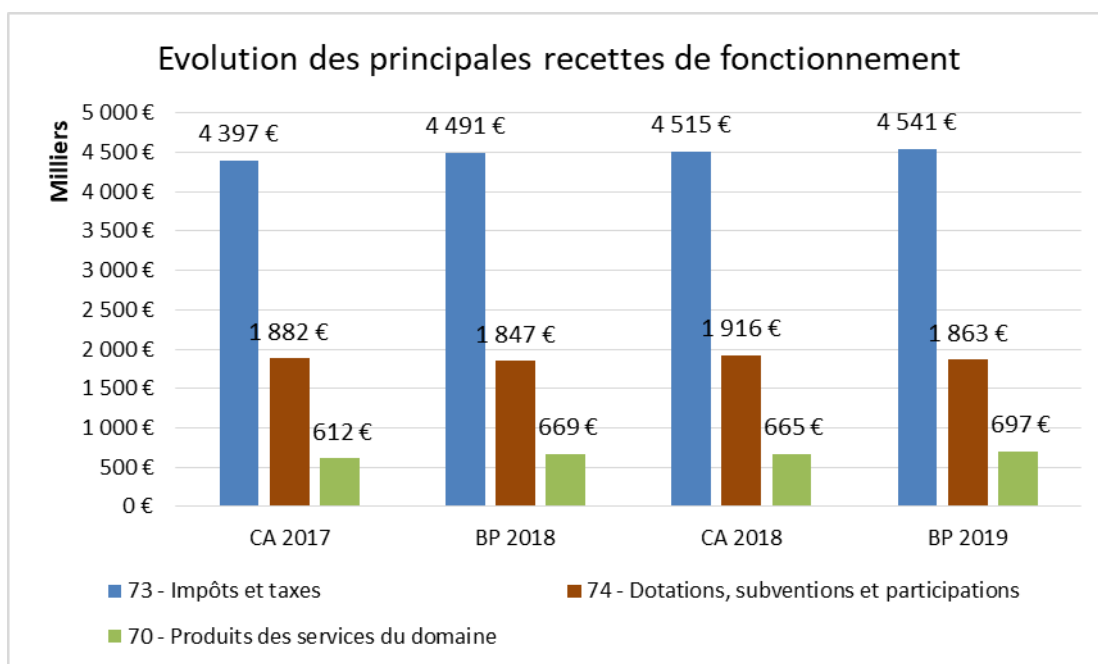
En 2018, globalement, le taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement est de 101,03 % (7 449 027,38 € pour 7 374 459,84 € de crédits ouverts).

Le graphique ci-dessous permet de visualiser la répartition des recettes réelles du compte administratif 2018 de la communauté de communes par chapitres.



Variations :

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019	BP2019/BP2018
73 - Impôts et taxes	4 396 667 €	4 490 939 €	4 514 691 €	4 540 944 €	1,1%
74 - Dotations, subventions et participations	1 881 740 €	1 847 374 €	1 915 807 €	1 863 022 €	0,8%
70 - Produits des services du domaine	611 638 €	669 080 €	664 703 €	696 670 €	4,1%
75 - Autres produits de gestion courante	60 955 €	84 800 €	80 165 €	122 745 €	44,7%
76 - Produits financiers	9 024 €	9 025 €	8 409 €	8 400 €	-6,9%
77 - Produits exceptionnels	8 515 €	75 000 €	98 231 €	15 020 €	-80,0%
013 - Atténuations de charges	191 507 €	53 700 €	22 479 €	21 800 €	-59,4%



En 2018, globalement, le taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement est de 101,03 % (7 449 027,38 € pour 7 374 459,84 € de crédits ouverts).

Les principaux résultats par chapitre sont détaillés dans les pages suivantes.

4.1 Produits des services du domaine

Le compte 70 enregistre le montant des ventes, prestations de services et produits afférents aux activités annexes.

	2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
70 - Produits des services du domaine	611 638 €	669 080 €	664 703 €	696 670 €

⇒ +27 590 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Comptes 706 : Prestations de services

Ces comptes correspondent aux recettes encaissées au titre des redevances versées par les familles pour les droits et services à caractère sportif et de loisirs, périscolaires (cantine notamment).

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Comptes 706	477 280 €	470 478 €	473 300 €	0 %	0 %

⇒ - 3 980 € entre les budgets primitifs 208 et 2019

Il ne devrait pas y avoir d'évolution majeure en 2019 (l'impact de la suppression des NAP et de l'accueil de loisirs du mercredi n'est pas évaluable à ce stade).

Entre le CA 2018 et le CA 2017, les redevances à caractère de loisirs, des services périscolaires (cantine) et culturels (conservatoire) sont en augmentation du fait d'une augmentation de la fréquentation (pas d'évolution tarifaire) :

- Redevances à caractère de loisirs : + 5 374 €
- Redevances des services périscolaires : + 8 233 €
- Redevances à caractère culturel : + 1 561 €

Par contre, les recettes liées à la fréquentation de la crèche sont en diminution de 15 937 € du fait d'une baisse du nombre d'heures.

Comptes 708 : Autres produits

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Comptes 708	191 800 €	194 225 €	223 370 €	+16,5 %	+15 %

⇒ + 31 570 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Ces recettes sont en hausse en 2019 par rapport à 2018 du fait de la convention établie avec le SET pour le remboursement du personnel de direction (mise à disposition d'un agent en charge de la direction) et la mise à disposition des fonctions support. La prévision de remboursement s'élève à **71 000 € pour 2019**.

Les autres recettes de ce compte sont liées aux remboursements de charges par les occupants du Sémaphore, le remboursement du très haut débit, les remboursements de personnel d'entretien, les remboursements par les communes des mises à disposition de personnel communautaire, les frais remboursés par les budgets annexes.

4.2 Impôts et taxes

Les ressources fiscales sont le principal poste de recettes de fonctionnement (63% suivant la prévision 2018).

	2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
73 - Impôts et taxes	4 396 667 €	4 490 939 €	4 514 691 €	4 540 944 €

⇒ + 50 005 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Comptes 731 : Impôts locaux

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Comptes 731	3 738 844 €	3 718 842 €	3 770 839 €	+0,9%	+1,4%

⇒ + 31 995 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Conformément aux orientations budgétaires, les taux de fiscalité seront fixés de la manière suivante pour 2019 :

Taxes	Taux 2018	Taux 2019
Taxe d'Habitation (TH)	3,24 %	3,07 %
Taxe foncière Bâti (TFB)	5,40 %	5,12 %
Taxe foncière Non Bâti (TFNB)	5,90 %	5,60 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	22,22 %	22,22 %

Comptes 7311 et 7318 : Contributions directes et rôles supplémentaires

[Pour rappel, le compte 7311 inclue également les dégrèvements (dont les dégrèvements de taxe d'habitation) et les admissions en non-valeur pris en charge par l'État de la contribution due par les contribuables aux collectivités locales. Cette opération se déroule entre l'État et les contribuables au moment de l'établissement des avis d'imposition ou du recouvrement. Elle n'implique aucunement les collectivités : l'État prend intégralement à sa charge le coût des dégrèvements et le montant des impayés et verse le produit correspondant aux collectivités locales. Ceux-ci sont donc inclus dans les produits des taxes votés par les collectivités dans le cadre de leur budget.]

Les principales variations des comptes 7311 et 7318 entre les BP 2018 et 2019 s'expliquent par :

- La revalorisation des bases de fiscalité fixée à 1,02116
- Vote du produit de la taxe Gémapi
- Diminution des taux de fiscalité
- Une diminution de CVAE de 16 301 € en 2019
- Augmentation des IFR de Dyé liée au parc éolien de Dyé (dont 50 % est reversé à Dyé via le mécanisme des attributions de compensation)

Fiscalité		
	2018	2019
Taxe d'Habitation	646 790 €	626 092 €
Taxe Foncière sur les propriétés Bâties	941 521 €	911 906 €
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	116 774 €	113 392 €
Taxe additionnelle au foncier non bâti	27 060 €	27 435 €
Contribution foncière des entreprises	947 472 €	967 948 €
CVAE	509 264 €	493 516 €
IFER	313 311 €	315 000 €
Taxe sur les surfaces commerciales	205 559 €	205 559 €
Taxe Gemapi		110 000 €

Comptes 732 : Fiscalité reversée

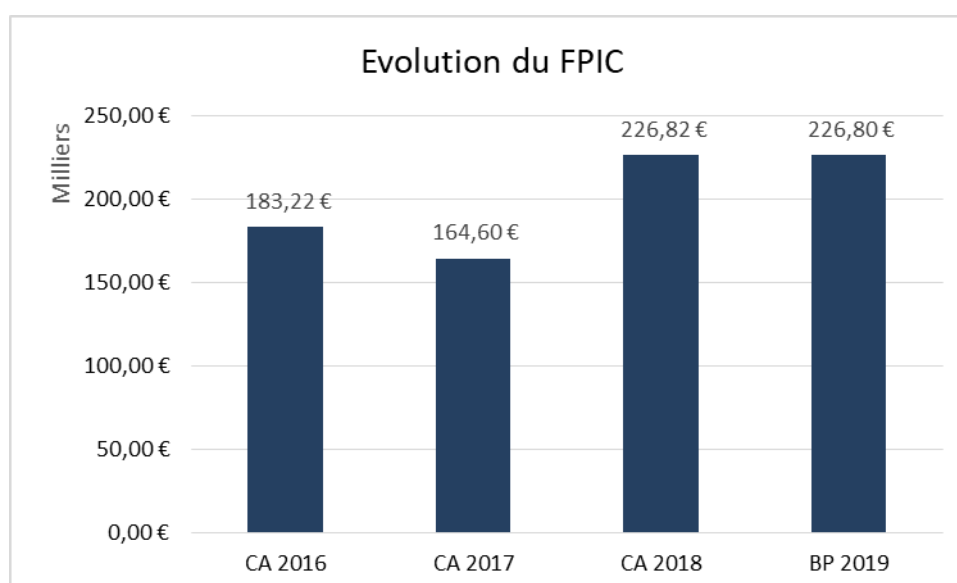
Ce compte correspond aux attributions de compensation perçues par la CCLTB (70 %) et au FPIC (30 %).

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Comptes 732	708 095 €	770 416 €	758 605 €	+7,1%	-1,5%

⇒ + 50 510 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Cette diminution est liée au reversement à la commune de Dyé de 50 % de la fiscalité liée au parc éolien. Elle versait initialement des attributions de compensation mais en perçoit aujourd'hui par la CCLTB du fait de cette évolution.

Il faut souligner la nette augmentation du FPIC entre 2017 et 2018 (nette évolution entre les BP 2018 et 2019).



Comptes 733 : Taxes pour utilisation des services publics et du domaine

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Comptes 733	19 000 €	11 342 €	11 500 €	+1,4%	-39,5%

Cette recette correspond aux recettes encaissées au titre de l'accueil des gens du voyage. La fréquentation a été nettement inférieure à la prévision du fait de constantes dégradations (fermeture de l'aire de passage pour travaux).

Comptes 736 : Impôts et taxes spécifiques liés aux activités de service

	BP 2018	CA 2018	BP 2019
Comptes 736	25 000 €	14 091 €	0 €

La seule recette de ce compte est liée à la taxe de séjour. A compter de 2019, c'est la SPL Office de Tourisme Chablis, Cure et Yonne qui la percevra.

4.3 Dotations et participations

Les dotations et participations sont le deuxième poste de recettes de fonctionnement (26%).

	2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
74 - Dotations, subventions et participations	1 881 740 €	1 847 374 €	1 915 807 €	1 863 022 €

⇒ + 15 648 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Comptes 741 : Dotation

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Comptes 741	977 109 €	929 987 €	945 000 €	-3,29%	+1,61%

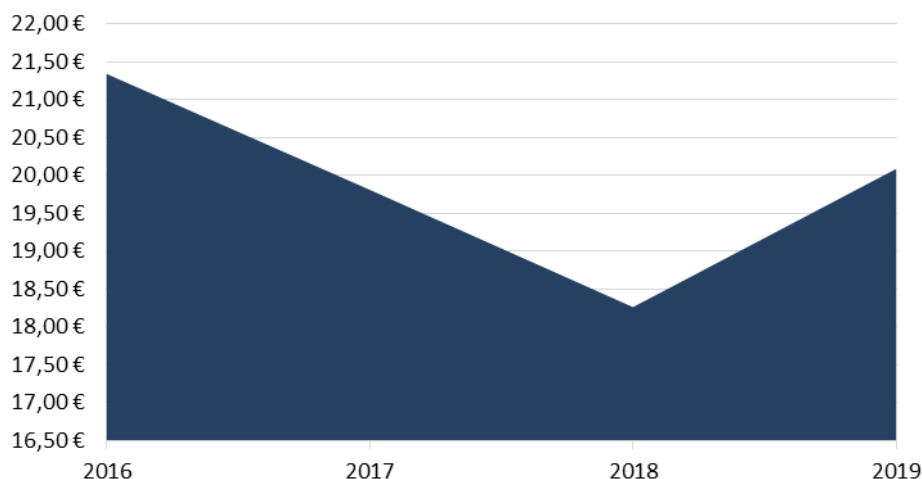
⇒ - 32 109 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

La dotation d'intercommunalité perçue en 2018 a été inférieure à la prévision du fait de la chute de la valeur du point. Celle-ci devrait être supérieure en 2019 du fait de la prise en compte d'un critère de revenus dans le cadre de la réforme de la dotation d'intercommunalité.

Dotation d'intercommunalité (le chiffre de 2019 est basé sur une simulation et légèrement revu à la baisse dans le cadre de la préparation budgétaire) :

	2016	2017	2018	2019
Dotation globale de fonctionnement totale (1+2)	1 026 841 €	974 537 €	929 987 €	957 561 €
Dotation d'intercommunalité totale (1)	414 076 €	378 799 €	346 689 €	377 561 €
Dotation d'intercommunalité par habitant	21,34	19,81	18,26	20,09
Part CPS - Dotation de compensation (2)	612 765 €	595 738 €	583 298 €	580 000 €

Dotation d'intercommunalité par habitant



Comptes 744 : FCTVA

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Comptes 744	2 405 €	7 792 €	11 149 €	+363,6 %	+43,1 %

Ce compte enregistre les recettes du FCTVA au titre des dépenses d'entretien de voirie et de bâtiments (compte créé en 2016). Il est donc étroitement corrélé à celles-ci (importante charge d'entretien de bâtiments).

Comptes 747 : Subventions et participations

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Comptes 747	855 010 €	963 378,24 €	885 973 €	+3,62%	-8,03%

⇒ + 30 963 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Comptes 7471 : Participations de l'Etat

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Comptes 7471	147 520 €	135 993,15 €	117 973 €	-20 %	-13,2 %

⇒ - 29 547 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Les principales variations sont liées à la diminution des recettes liées aux contrats aidés (cf § 3.2 *Charges de personnel*).

Il faut souligner budgétisation d'une participation de l'Etat au titre du CLEA (Contrat Local d'Enseignement Artistique) pour 2019.

Comptes 7473 : Départements

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP18/BP17	Evo° BP18/CA17
Comptes 7473	65 540 €	57 335,25	60 300 €	-8,00 %	+5,17 %

⇒ - 5 240 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

L'augmentation de 3 000 € entre le CA 2018 et le BP 2019 est liée à une participation au titre du CLEA.

Comptes 7474 : Communes

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Comptes 7474	85 000 €	91 466,61 €	35 000 €	-58,82 %	-61,73 %

⇒ - 50 000 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Les comptes 74741 et 74748 enregistrent respectivement les reversements du fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires par les communes membres de la CCLTB et les participations des communes extérieures au titre des frais de fonctionnement des écoles.

La baisse s'explique par la suppression des NAP, d'où la non reconduction du fonds d'amorçage d'un montant de 57 100,53 € en 2018.

Les 35 000 € inscrits au budget 2019 correspondent aux frais de fonctionnement versés par les communes extérieures à la CCLTB.

Comptes 7478 : Autres organismes

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Comptes 7478	556 500 €	664 612 €	659 700€	+18,5 %	-0,7 %

⇒ + 103 200 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Ce compte enregistre principalement les recettes de la CAF, de la MSA, des différents partenaires pour le RAID Armaçon (la budgétisation 2018 inférieure à la réalisation s'explique par la non budgétisation de la participation CAF au titre de l'aire d'accueil des gens du voyage en 2018 et des reliquats de versements de la CAF au titre des exercices antérieurs).

Enfin, il faut souligner que la CCLTB est dans l'attente de la régularisation du Contrat Enfance Jeunesse par la CAF.

Comptes 748 : Autres attributions, subventions et participations

[Pour rappel, ce compte enregistre les allocations compensatrices versées par l'Etat, à ne pas confondre avec les dégrèvements inclus dans les produits des taxes votés par les collectivités dans le cadre de leur budget (art.7311).

Les compensations sont des allocations annuelles versées par l'État aux collectivités locales pour compenser les pertes de recettes fiscales entraînées par les exonérations et allègements de bases décidés par voie législative. Le mécanisme de compensation dépend de décisions nationales : les collectivités ne disposent pas d'un pouvoir direct sur l'évolution de cette recette dans son budget. Cette recette a donc perdu toute nature fiscale pour la collectivité (en particulier, les variations de taux décidées par les collectivités ne sont plus prises en charge par l'État), mais son montant reste lié au montant des ressources fiscales que percevait la collectivité avant l'exonération.]

Au titre des autres attributions et participations, We Access devrait reverser une participation au titre du contrat d'affermage pour la mise en place d'une solution hertzienne d'accès internet/téléphonie (budgétisation de 7 000 € au titre du BP 2019).

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP18/BP17	Evo° BP18/CA17
Comptes 748	12 850 €	14 650 €	20 900 €	+62,6 %	+42,7 %

4.4 Autres produits de gestion courante

Ces recettes représentent seulement 1% des recettes courantes de la collectivité.

	2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
75 - Autres produits de gestion courante	60 955 €	84 800 €	80 165 €	122 745 €

⇒ +37 945 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

L'augmentation prévue en 2019 est principalement liée à une hausse du revenu des immeubles (article 752) du fait de l'aménagement du plateau santé.

4.5 Produits financiers

Ces recettes représentent seulement 8 409,46 € et correspondent au recouvrement d'annuités de prêts auprès de deux communes.

4.6 Produits exceptionnels

Ces recettes correspondent à des remboursements de sinistres, et plus généralement à des produits qui ne se rapportent pas à la gestion courante et normale de l'activité.

	2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
77 - Produits exceptionnels	8 515,19	75 000,00	98 230,99	15 020,00

⇒ -59 980 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Ce montant est fluctuant et imprévisible. Il enregistre également les produits de cessions d'immobilisations, notamment la cession de l'immeuble situé rue Rougemont à Tonnerre.

4.7 Atténuations de charges

	2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
013 - Atténuations de charges	191 506,64	53 700,00	22 478,66	21 800,00

⇒ - 31 900 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Les atténuations de charges correspondent aux remboursements d'accidents du travail, de charges sociales, de trop perçus sur rémunération. Jusqu'alors, ce compte enregistrait les aides de l'Etat au titre des contrats aidés alors que ceux-ci doivent être imputés aux 7471. Ceci est régularisé à compter de 2018, d'où cette différence.

Ce montant fluctue en fonction d'événements aléatoires.

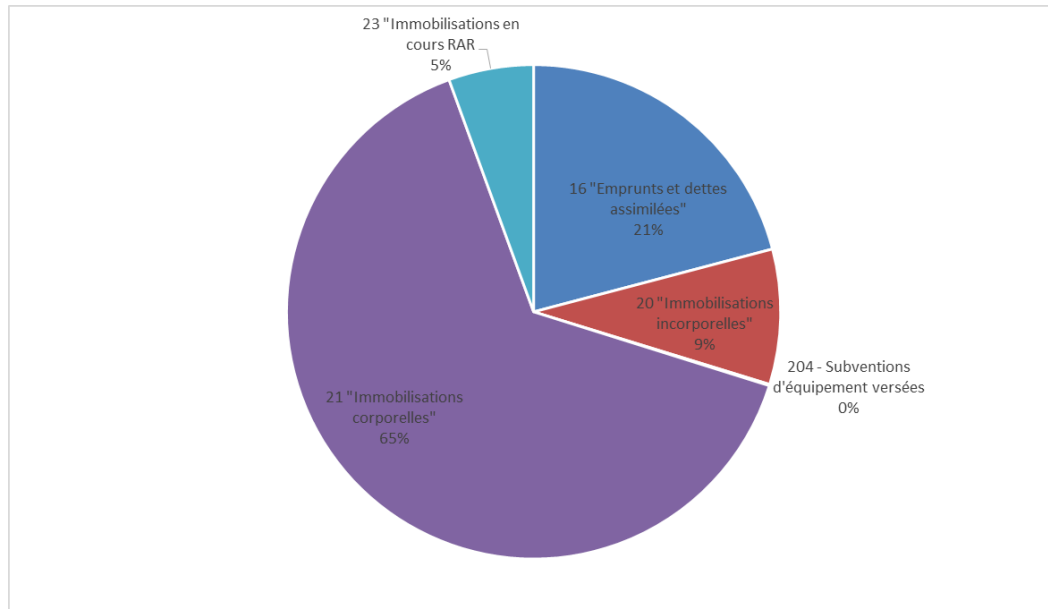
SECTION D'INVESTISSEMENT

5 – Les dépenses d'investissement

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
Dépenses réelles d'investissement	3 040 521,78 €	5 609 800,58 €	1 130 718,18 €	3 191 166,04 €
Dépenses d'ordre	147 897,08 €	245 320,84 €	245 320,84 €	101 721,28 €
Dépenses totales	3 188 418,86 €	5 855 121,42 €	1 376 033,02 €	3 292 887,32 €

En 2018, le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement est de 20 %. Ceci s'explique par le fait que le conservatoire était inscrit au budget 2018 en totalité.

Les dépenses réelles d'investissement réalisées en 2018 s'établissent de la manière suivante :



5.1 Les dépenses d'équipement

Chapitres	CA 2017	BP 2018	CA 2018	RAR 2018	BP 2019 hors RAR	BP 2019
20	49 822 €	370 639 €	99 918 €	64 899 €	298 285 €	363 184 €
204	13 716 €	29 000 €	1 000 €	27 393 €	25 000 €	52 393 €
21	1 313 975 €	4 656 156 €	730 359 €	317 809 €	1 855 000 €	2 172 809 €
23	1 489 347 €	89 408 €	62 944 €	26 384 €	- €	26 384 €
TOTAL	2 866 860 €	5 145 203 €	894 221 €	436 485 €	2 178 285 €	2 614 770 €
Taux de réalisation 2018 hors RAR			17,4%			
Taux de réalisation 2018 incluant les RAR			25,9%			

Le niveau de réalisation des dépenses d'équipement est de 25,86 % si on inclut les restes à réaliser.

Projets réalisés :

- Etude de reconversion du site de Frangey (30 800 €)
- Informatisation des écoles (40 860 €)
- Acquisition d'instruments de musique (15 970 €) dont les instruments pour « Orchestre à l'école »
- Investissements/Entretien écoles (réhabilitation école élémentaire du haut sur le site des Prés Hauts (31 111 € en 2018), fin de chantier de l'école maternelle André Maire (62 944 €)
- Pylône de Fulvy (100 000 €)
- Plateau Santé (251 000 €, derniers paiements en 2019)
- Signalétique touristique

Dépenses d'équipement : une volonté et une priorité pour la collectivité afin de renforcer l'attractivité du territoire

Les grosses opérations lancées en 2019 seront déclinées en autorisations de programmes / crédits de paiements.

[Pour rappel : cette procédure formalise et visualise une dépense dont le paiement s'étendra sur plusieurs exercices sans en faire supporter l'intégralité à son budget en risquant de devoir mobiliser ou prévoir la mobilisation d'emprunts par anticipation. Elle permet à la collectivité de s'engager au-delà de l'exercice budgétaire et s'inscrit ainsi dans la logique pluriannuelle].

- ↳ Cité éducative et culturelle
- ↳ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- ↳ Institut du numérique

En dehors de ces opérations les investissements suivants seront réalisés :

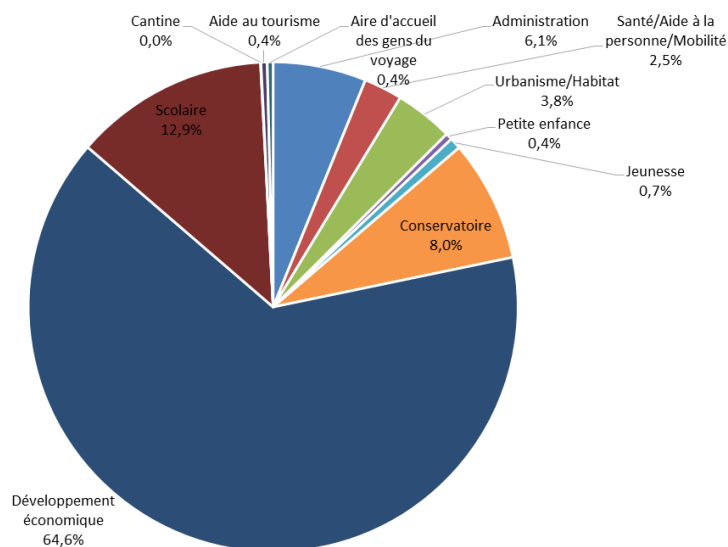
- Poursuite de l'aménagement numérique et de la résorption des zones blanches
- Informatisation des écoles
- Réhabilitation des écoles
- Equipement des centres de loisirs
- Site internet de l'office de tourisme
- Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Acquisition de matériel et visiophone pour l'Îlot Bambins
- Fonds façade
- Equipements et mise aux normes du Sémaphore
- Actions pour la SPL gestionnaire de l'office de tourisme
- Actions pour la SPL Agence Economique Régionale

	2019
Dépenses d'équipement	2 174 200
20	0
204	0
21	0
23	0
Petite enfance	12 300
Cité éducative et artistique	192 600
Conservatoire instruments	10 000
Institut du numérique	700 000
Pylônes	450 000
We Access	160 000
Téléphonie	150 000
Scolaire	240 000
Accueils de loisirs	17 500
Tourisme	10 000
GDV	10 000
PLUI	63 000
Fonds façade	15 000
Adm° générale, com°, divers, santé	88 800
Actions SPL Chablisien	50 000
Action SPL Agence économique régionale	5 000

(Nouveaux projets hors RAR)

Dépenses **d'équipement** par service (chapitres 20, 204, 21, 23) :

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
Administration	17 293 €	143 160 €	73 827 €	160 760 €
Santé/Aide à la personne/Mobilité	36 907 €	284 862 €	257 482 €	66 423 €
Urbanisme/Habitat	1 440 €	277 784 €	11 801 €	100 547 €
Petite enfance	5 190 €	8 000 €	5 273 €	11 600 €
Jeunesse	8 372 €	10 702 €	17 072 €	19 531 €
Conservatoire	9 906 €	3 181 556 €	23 948 €	209 631 €
Développement économique	1 109 014 €	857 678 €	176 561 €	1 688 478 €
Scolaire	1 676 080 €	345 071 €	307 449 €	336 214 €
Cantine	- €	- €	11 514 €	758 €
Aide au tourisme	2 400 €	28 390 €	9 167 €	10 770 €
Aire d'accueil des gens du voyage	258 €	8 000 €	127 €	10 060 €
TOTAL	2 866 860 €	5 145 203 €	894 221 €	2 614 770 €



BP 2019 (incluant RAR 2018)

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles

Les réalisations 2018 et projections 2019 sont données dans le tableau ci-dessous :

Frais d'études (hors compte 204) :

CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019 yc RAR
49 822,13 €	370 639,04	99 917,90	363 183,98

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
Administration	11 980 €	57 639 €	35 190 €	47 460 €
Santé/Aide à la personne/Mobilité	- €	- €	1 197 €	1 260 €
Urbanisme/Habitat	1 440 €	270 000 €	9 320 €	79 370 €
Petite enfance	- €	- €	549 €	600 €
Jeunesse	1 264 €	- €	2 346 €	2 350 €
Conservatoire	- €	- €	827 €	193 450 €
Développement économique	32 940 €	39 000 €	39 094 €	29 900 €
Scolaire	2 198 €	4 000 €	10 959 €	8 334 €
Cantine	- €	- €	332 €	350 €
Aide au tourisme	- €	- €	43 €	50 €
Aire d'accueil des gens du voyage	- €	- €	60 €	60 €
TOTAL	49 822 €	370 639 €	99 918 €	363 184 €

Pour le BP 2019, ces dépenses sont liées aux frais de logiciels, frais d'études pour le PLUI et le PLU d'Epineuil, études pour la cité éducative et culturelle, études pour l'institut du numérique.

Subventions d'équipement versées (compte 204)

CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019 yc RAR
13 716 €	29 000 €	1 000 €	52 393 €

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
Urbanisme/Habitat	- €	7 784 €	1 000 €	21 177 €
Développement économique	13 716 €	21 216 €	- €	21 216 €
Aide au tourisme	- €	- €	- €	10 000 €
TOTAL	13 716 €	29 000 €	1 000 €	52 393 €

La seule dépense correspond à une prime versée dans le cadre de dossiers de rénovation de l'habitat, des dossiers sont encore prévus à ce titre en 2019.

Il est prévu une participation au titre du site internet de l'office de tourisme.

Par ailleurs, le 3^{ème} acompte au titre de la réduction de la fracture numérique sera versé au conseil départemental ainsi que la participation au titre des panneaux implantés sur l'autoroute.

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles

Il s'agit de l'ensemble des acquisitions, travaux terminés effectués dans l'année (hors travaux en cours).

CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019 yc RAR
1 313 975 €	4 656 156 €	730 359 €	2 172 809 €

Ces dépenses se répartissent de la manière suivante :

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
Administration	5 312 €	85 521 €	38 637 €	113 299 €
Santé/Aide à la personne/Mobilité	36 907 €	284 862 €	256 285 €	65 163 €
Urbanisme/Habitat	- €	- €	1 481 €	- €
Petite enfance	5 190 €	8 000 €	4 724 €	11 000 €
Jeunesse	7 109 €	10 702 €	14 726 €	17 181 €
Conservatoire	9 906 €	3 181 556 €	23 121 €	16 181 €
Développement économique	1 062 358 €	797 462 €	137 467 €	1 637 362 €
Scolaire	184 535 €	251 663 €	233 546 €	301 495 €
Cantine	- €	- €	11 181 €	408 €
Aide au tourisme	2 400 €	28 390 €	9 124 €	720 €
Aire d'accueil des gens du voyage	258 €	8 000 €	67 €	10 000 €
TOTAL	1 313 975 €	4 656 156 €	730 359 €	2 172 809 €

Le conservatoire était intégralement budgétisé en 2018, ce qui explique la différence avec la réalisation.

Les principales dépenses 2018 sont les suivantes :

- Administration : matériel informatique et de téléphonie
- Scolaire : matériel divers, équipements informatiques et de téléphonie, réhabilitation des écoles (notamment l'élémentaire Prés-Hauts de Tonnerre)

- Conservatoire : acquisition d'instruments de musique notamment pour l'action « Orchestre à l'Ecole »
- Jeunesse : matériel informatique et de téléphonie
- Santé : travaux du pôle santé
- Petite enfance : petit matériel
- Interventions économiques : aménagement numérique (pylône, et délégation de service public avec la société We Access, téléphonie),
- Tourisme : panneaux touristiques, enseigne office de tourisme

Chapitre 23 : Immobilisations corporelles

Ce compte comprend l'ensemble des travaux en cours réalisés en 2018.

CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
1 489 347 €	89 408 €	62 944 €	26 384 €

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
Scolaire	1 489 347 €	89 408 €	62 944 €	26 384 €
TOTAL	1 489 347 €	89 408 €	62 944 €	26 384 €

L'intégralité des sommes mandatées et des restes à réaliser correspondent aux travaux de l'école maternelle des Prés-Hauts (clôture et derniers DGD en 2018 et 2019).

5.2 Les dépenses financières

Comptes 16 :

CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
1 076 887 €	304 041 €	236 391 €	225 919 €

(Nota : renégociation des emprunts en 2017)

	2017	2018	2019
Montant du remboursement de capital du budget principal	171 607 €	235 292 €	223 906 €
Capital restant dû au 31/12 budget principal	2 667 686 €	2 461 215 €	2 237 309 €
Capital restant dû par habitant	140 €	130 €	119 €

Pour information, le ratio capital restant dû/habitant était de 177 €/hab. pour les groupements de communes à fiscalité propre de même strate en 2016.

Le remboursement de capital 2018 s'établit à 235 292 €. Aucun emprunt n'a été contracté en 2018 (l'augmentation du remboursement de capital s'explique par le début du remboursement de l'emprunt de l'école de Flogny et de l'emprunt pour le développement économique contractés en 2017).

Le niveau d'endettement de la collectivité (budget principal) est bon puisque la capacité de désendettement est de 2,88 pour l'année 2017 et baisse en 2018 et en 2019 (la situation se dégrade au-delà de 8). Il n'est pas prévu d'emprunt durant l'exercice 2019 compte-tenu des reports permettant de financer l'investissement et de la gestion

des investissements par autorisation de programme/crédits de paiement pour les grosses opérations.

	2017	2018	2019
Capacité de désendettement	2,88	2,62	0,43

L'ensemble des emprunts de la CCLTB est en charte Gissler A1 ⇨ risque 0

5.3 Les opérations d'ordre

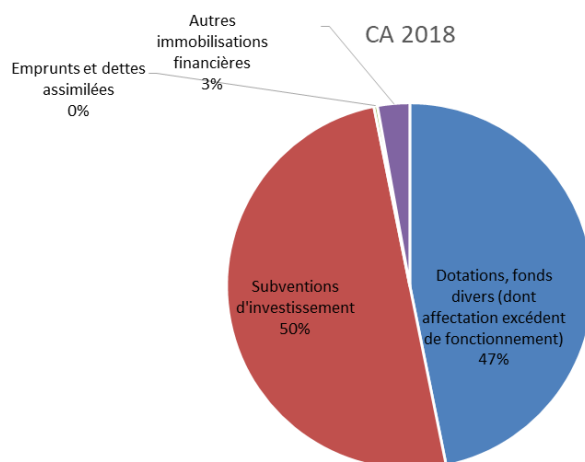
	CA 2017	CA 2018	BP 2019
Chapitres 040/041	147 897 €	245 321 €	101 721 €

Ces opérations d'ordre correspondent d'une part aux amortissements et aux opérations patrimoniales. L'augmentation en 2018 est liée à la cession de l'immeuble situé rue Rougemont.

6 – Les recettes d'investissement

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
Recettes réelles d'investissement	2 447 524 €	3 771 473 €	705 027 €	1 515 456 €
Recettes d'ordre	286 344 €	286 987 €	501 526 €	334 225 €
Report	560 239 €	105 689 €	105 689 €	
Virement de la section d'exploitation		1 484 631 €		1 484 615 €
Recettes totales	3 294 107 €	5 648 780 €	1 312 242 €	3 292 887 €

En 2018, les recettes réelles d'investissement se répartissent de la manière suivante (hors chapitres 001 – report et ch 024 – produits des cessions d'immobilisations) :



Subventions attendues pour les nouveaux projets :

Recettes d'investissement	1 093 000
10	400 000
13	693 000
<i>Subventions nouveaux projets</i>	
<i>AC d'investissement</i>	61 000
<i>Subvention scolaire</i>	67 000
<i>Subvention conservatoire</i>	50 000
<i>PLUI</i>	20 000
<i>France Très Haut débit</i>	195 000
<i>Institut du numérique</i>	300 000

(Nouveaux projets hors RAR)

Le taux recettes d'investissement/dépenses d'équipement se situe à 50 % et le taux subventions d'investissement/dépenses d'équipement à 32 %.

6.1 Les subventions d'investissement – chapitre 13

CA 2017	BP 2018	CA 2017	BP 2019 yc RAR
454 368 €	1 482 806 €	352 655 €	1 046 861 €

Ces recettes se répartissent de la manière suivante :

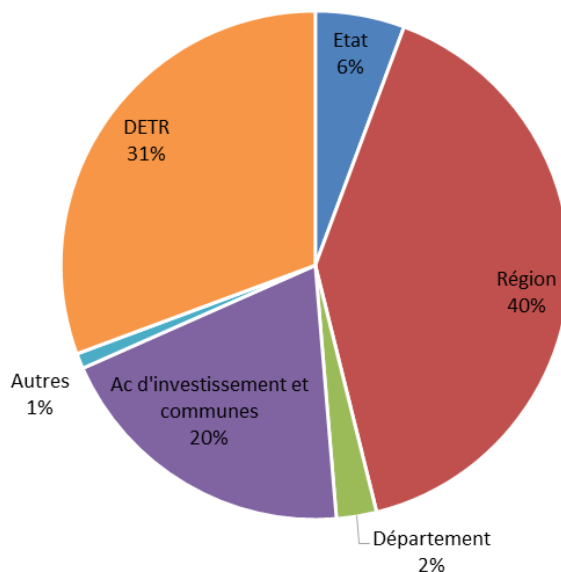
	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
Administration	- €	72 538 €	63 991 €	96 191 €
Santé/Aide à la personne	32 669 €	100 728 €	75 500 €	75 227 €
Urbanisme	602 €	125 000 €	8 874 €	34 510 €
Petite enfance	- €	875 €	- €	- €
Jeunesse	- €	1 873 €	1 873 €	- €
Conservatoire	- €	540 638 €	3 297 €	50 000 €
Développement économique	72 791 €	269 000 €	9 000 €	516 045 €
Scolaire/cantine	341 270 €	372 154 €	190 120 €	274 887 €
Aide au tourisme	- €	- €	- €	- €
Aire d'accueil des gens du voyage	7 036 €	- €	- €	- €
TOTAL	454 368 €	1 482 806 €	352 655 €	1 046 861 €

Les principaux projets financés en 2018 sont :

- Le plateau santé
- L'aménagement numérique
- L'école maternelle des Prés-Hauts

Les financeurs se répartissent de la manière suivante :

Répartition des subventions d'équipement - 2018



6.2 Les emprunts et dettes

En 2018, la CCLTB n'a pas mobilisé d'emprunt et il n'en est pas prévu en 2019.

2 461 215 €, c'est l'encours de la dette du budget général au 31/12/2018, soit 130 € par habitant.

6.3 Les dotations, fonds divers et réserves

Comptes 102 : Dotations et fonds d'investissement

CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
482 321 €	833 666,64 €	330 108,64 €	446 644,97

Les dotations correspondent pour l'essentiel au Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA).

Le FCTVA a pour objet de rembourser de façon forfaitaire (16,404 %) la TVA payée par les collectivités sur certaines dépenses réelles.

Le programme d'investissement étant inférieur aux prévisions, le FCTVA est parallèlement en baisse par rapport à la prévision budgétaire 2018.

Comptes 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés

Ce compte retrace l'autofinancement généré par la section de fonctionnement affecté au financement des investissements, soit :

- 161 514,64 € en 2018 ;
- 103 902,97 € en 2019.

6.4 Les opérations d'ordre

Les opérations d'ordre correspondent aux écritures liées à l'amortissement des biens et aux charges à étaler.

Elles s'élèvent à 501 526,30 € en 2018 et à 334 224,73 € au BP 2019.

7 – Déclinaison des projets structurants en AP/CP (Autorisation de programme/Crédits de paiement)

Classiquement, les crédits non consommés en fin d'année sont annulés et font l'objet d'une nouvelle autorisation pour être utilisés l'année suivante. Le recours à la pluri annualité pour mener à bien un projet constitue un aménagement au principe de l'annualité budgétaire et permet de mieux tenir compte de la réalité puisque certaines dépenses, notamment d'investissement, voient leur réalisation s'échelonner sur plusieurs exercices. L'adoption d'une telle gestion pluriannuelle permet d'afficher un meilleur taux de réalisation des opérations d'investissement et les reports d'emprunts sont réduits. Les services peuvent, par ailleurs, mieux planifier, sans qu'il soit nécessaire d'attendre le vote du budget.

➤ Institut Supérieur du Numérique :

Il s'agit de créer une école post-bac dédiée aux métiers de l'ère digitale (portage privé et aide à l'installation par la Communauté de communes) : formations qualitatives, pointues et diplômantes

DEPENSES		RECETTES	
OPERATION GLOBALE			
Acquisition	450 000 €	DETR	100 000 €
Travaux et MO	450 000 €	DSIL	200 000 €
		RBFC (non budgétisé)	100 000 €
		FCTVA	73 818 €
TOTAL	900 000 €		473 818 €
SOLDE A FINANCER			426 182 €
PHASE 2019			
Acquisition et première tranche travaux	700 000 €	Acompte subventions	300 000 €
		FCTVA	41 010 €
SOLDE A FINANCER 2019			358 990 €

TAUX DE SUBVENTION sur montant HT de l'opération incluant la subvention RBFC :

53,3%

➤ **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :**

L'objectif est d'avoir une **vision prospective** d'aménagement à l'échelle du bassin de vie. L'étude se déroulera sur **3 années**.

DEPENSES		RECETTES	
OPERATION GLOBALE			
Etude (cabinet)	360 000 €	DGD	123 000 €
		FCTVA	59 054 €
SOLDE A FINANCER			177 946 €
PHASE 2019			
Etude	63 000 €	DGD	19 720 €
		FCTVA	10 335 €
SOLDE A FINANCER 2019			32 945 €

TAUX DE SUBVENTION sur montant HT de l'opération :

41,0%

➤ **Cité éducative :**

Il s'agit de construire un **nouveau conservatoire** au service d'un **projet pédagogique plus global** (en lien avec les écoles et les collèges) en mutualisant la salle polyvalente du collège.

DEPENSES		RECETTES	
OPERATION GLOBALE			
<i>Etudes et maîtrises d'œuvre</i>	450 000 €	DETR	400 000 €
<i>Travaux</i>	2 448 816 €	DSIL	200 000 €
<i>Equipements</i>	342 000 €	RBFC	500 000 €
		FCTVA	531 623 €
TOTAL	3 240 816 €		1 631 623 €
SOLDE A FINANCER			1 609 193 €
PHASE 2019			
Etudes et maîtrises d'œuvre	192 600 €	Acompte subventions	50 000 €
		FCTVA	31 594 €
SOLDE A FINANCER 2019			111 006 €

TAUX DE SUBVENTION sur montant HT de l'opération :

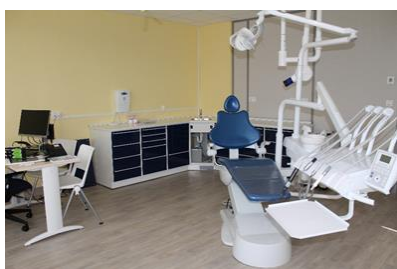
40,7%

Zoom : arrêt sur images :

Scolaire



Santé



**Aménagement
numérique**



Conservatoire



**Enfance – Petite
enfance**



Tourisme



8 – Présentation par principales politiques publiques

Une démarche analytique de la collectivité permet d'assurer une lisibilité des moyens alloués aux compétences de la collectivité et du coût d'un service.

Le travail d'imputation analytique est essentiel dans cette démarche : toute mauvaise imputation impacte l'analyse par service.

Dans ce cadre, la répartition analytique du personnel a été revue au plus juste à compter du 01/01/2018 et est revue dès modification de l'organisation au sein des services.

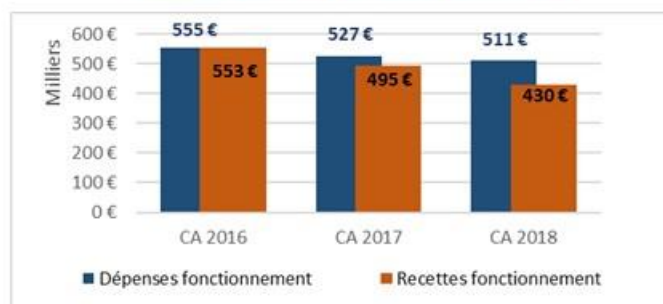
Evolutions des opérations réelles de fonctionnement entre le CA 2018 et le BP 2019 :

OPERATIONS REELLES DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses	CA 2018	BP 2019	Recettes	CA 2018	BP 2019
Administration	2 187 299,33	1 995 119,00	Administration	5 868 167,12	5 675 741,02
Scolaire	1 576 549,62	1 604 946,00	Scolaire	143 830,99	109 640,00
Jeunesse	1 013 144,00	994 869,00	Jeunesse	489 382,20	398 195,00
Cantine	520 039,65	532 564,00	Cantine	232 473,64	234 720,00
Conservatoire	492 737,53	486 259,00	Conservatoire	148 943,05	170 948,00
Santé - aides aux services publics - mobilité	116 380,80	129 801,00	Santé - interventions sociales - aides aux services publics	90 434,95	121 424,00
Petite enfance	552 374,52	527 975,00	Petite enfance	448 416,20	432 160,00
Urbanisme - Habitat	46 088,62	57 815,00	Urbanisme - Habitat	36 295,72	35 100,00
Economie	106 515,22	136 549,00	Economie	21 202,72	10 300,00
Tourisme	180 636,80	164 730,00	Tourisme	16 557,99	25 900,00
Gens du voyage	75 139,48	67 242,00	Gens du voyage	54 101,80	67 242,00
TOTAL	6 866 905,57	6 697 869,00	TOTAL	7 549 806,38	7 268 601,02

Evolution en nb/h d'enfants accueillis



EXECUTION (Rétrospective)



La **diminution des dépenses** s'explique principalement par la baisse des charges de personnel (en corrélation directe avec la diminution des effectifs)

Baisse des participations des familles et CAF

Commentaires

PREVISIONNEL

En K€	BP 2018	BP 2019	Diff. 2019/2018
Charges à caractère général	53	52	-1
Masse salariale	463	468	5
Charges de gestion courante	9	8	-1
TOTAL DRF	524	528	4
TOTAL RRF	478	432	-46
Reste à charge	46	96	50

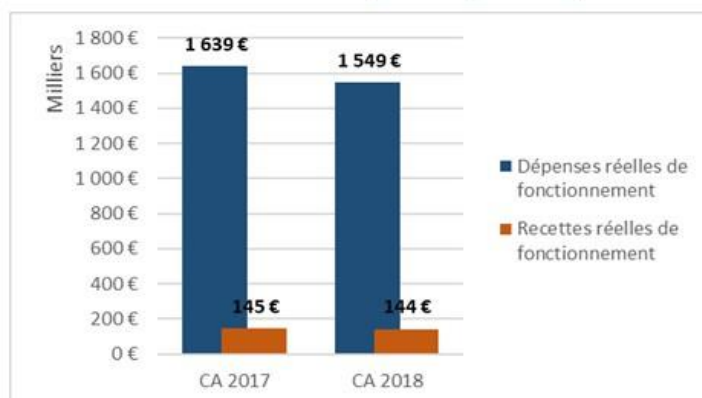
- **Dépenses** : report des montants 2018
- **Recettes** : prévision à la baisse qui s'explique par :
 - Baisse des recettes de l'Etat (contrat aidé)
 - Baisse des participations des familles et CAF

Commentaires

Evolution des effectifs à chaque rentrée scolaire :



EXECUTION (Rétrospective)

**90K€ de dépenses en moins entre les CA 2017 et 2018 :**

- Fermetures de 3 bâtiments « vieillissants » sur Tonnerre
- Diminution du coût des dérogations « sortantes » (Dyé et Bernouil notamment)
- Charges de personnel : nouvelle répartition analytique de 2 cadres

Commentaires

PREVISIONNEL

En K€	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Différence BP 2019/ CA 2018
Charges à caractère général	496	456	469	13
Masse salariale	1093	1027	1053	26
Charges de gestion courante	99	58	79	21
TOTAL DRF	1691	1549	1605	56
TOTAL RRF	117	144	110	-34
Reste à charge	1575	1405	1495	90

Augmentation des charges à caractère général :

- Prise en charge des entrées « Ecole et Cinéma » pour l'ensemble des écoliers
- Augmentation des tarifs de transport (nouveau marché)
- Indication : les fluides pèsent pour 24% dans le chapitre 011

Dépenses de personnel : augmentation en lien avec la fin des NAP en année pleine (nouvelle répartition analytique)

Charges de gestion courante : enveloppe budgétée pour l'école privée de Ravière

Commentaires

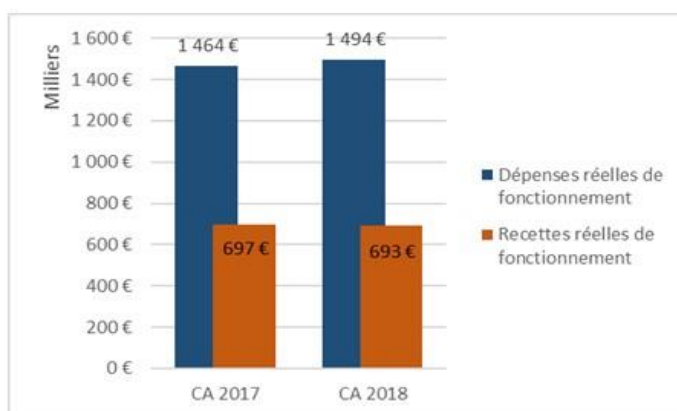
Evolution en nb/h d'enfants accueillis à la restauration scolaire



Evolution en nb/h d'enfants accueillis à l'extrascolaire



EXECUTION (Rétrospective)



Augmentation des dépenses de l'ordre de 30K€ entre les CA 2017 et 2018 :

- Principalement liée à l'augmentation des fréquentations et des coûts des repas de la restauration scolaire
- Travaux d'entretien effectués sur les bâtiments

Commentaires

PREVISIONNEL

En K€	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Différence BP 2019/CA 2018
Charges à caractère général	431	381	434	53
Masse salariale	1057	1045	992	-53
Charges de gestion courante	69	68	69	1
TOTAL DRF	1557	1494	1495	1
TOTAL RRF	596	693	605	-88
Reste à charge	961	800	890	90

DEPENSES :

Augmentation des charges à caractère général :

- Augmentation des tarifs du prix des repas (Hôpital, collège ALF, Maison de retraite de Ravières)
- Augmentation des tarifs de transport (nouveau marché)
- Augmentation du coût des repas
- Indication: le coût des repas et les activités/sorties -> 43 % du 011

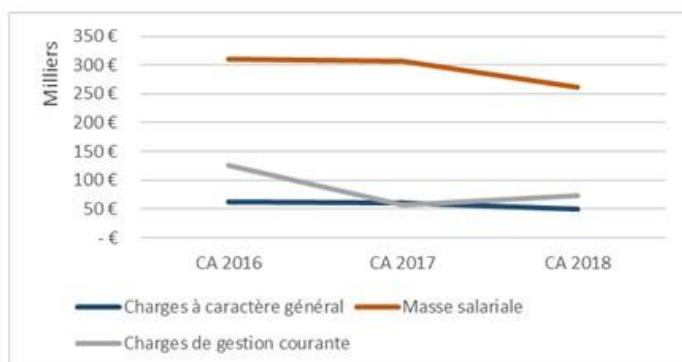
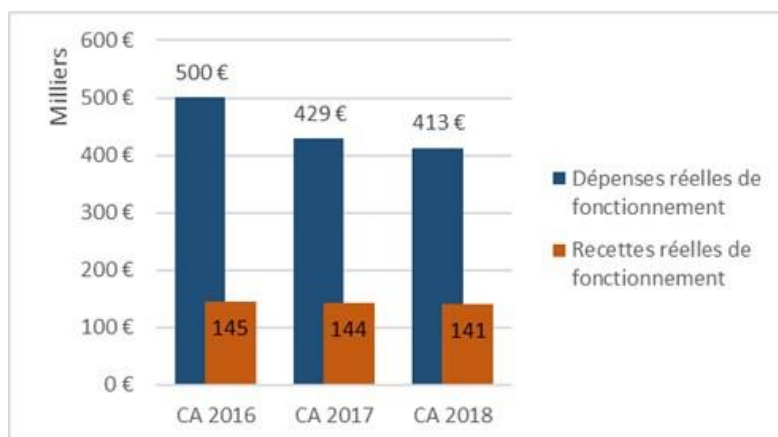
Diminution des dépenses de personnel en raison de l'arrêt des NAP

RECETTES :

- Baisse des recettes de contrats aidés/PEC
- Fin de la recette « fonds de soutien » liée aux NAP

Commentaires

EXECUTION (Rétrospective)



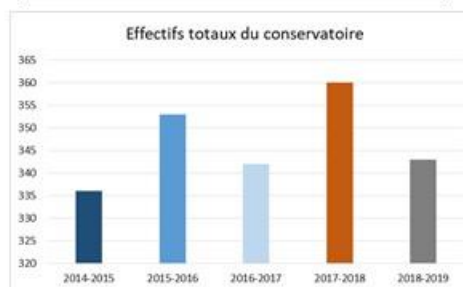
PREVISIONNEL

	BP 2018	BP 2019	Diff. 2019/2018
Charges à caractère général	91 846 €	63 881 €	- 27 965 €
Masse salariale	258 097 €	226 924 €	- 31 173 €
Charges de gestion courante	100 205 €	165 205 €	65 000 €
TOTAL DRF	484 328 €	488 895 €	4 567 €
TOTAL RRF	112 660 €	114 474 €	1 814 €
Reste à charge	371 668 €	374 421 €	2 753 €

- Le pôle attractivité a stabilisé son budget dans le cadre d'un redéploiement des effectifs.
- L'essentiel de son activité est portée par des **missions générant peu de dépenses de fonctionnement** ; droits des sols, contrat local de santé, MSAP...
- Par contre, ce pôle engage **d'importants investissements**, PLUI, coworking, centre de santé, pylônes, numériques, ISMNT...

Commentaires

Evolution des effectifs (2014-2018) :



EXECUTION (Rétrospective)



PREVISIONNEL

	BP 2018	BP 2019	Diff. 2019/2018
Charges à caractère général	55 010 €	60 825 €	5 815 €
Masse salariale	422 673 €	414 174 €	- 8 499 €
Charges de gestion courante	4 510 €	10 790 €	6 280 €
TOTAL DRF	502 306 €	486 259 €	- 16 047 €
TOTAL RRF	140 340 €	170 948 €	30 608 €
Reste à charge	361 966 €	315 311 €	- 46 655 €

DEPENSES :

Augmentation des charges à caractère général :

- Prise en charge du loyer du bâtiment depuis le 01/01/2018
- Augmentation des prestations (charges à caractère général) et des subventions (charges de gestion courante) dans le cadre du Contrat Local d'Enseignement Artistique (CLEA)
- Poursuite du projet « Orchestre à l'Ecole »

Diminution des dépenses de personnel en raison du remplacement de certains personnels en fin de carrière et de la réorganisation du secrétariat-accueil

RECETTES :

Augmentation des recettes liées au CLEA

II – BUDGETS ANNEXES

1 – Résultats 2018 et équilibre du budget primitif 2019 – Budget environnement durable

☛ Résultats :

Section	Résultats reportés	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture au 31/12/2018	Restes à réaliser 2018	TOTAL résultat + RAR	Résultat de l'exercice 2017
Investissement	418 265,94 €	- 58 813,65 €	359 452,29 €	95 400,72 €	454 853,01 €	213 295,96 €
Fonctionnement	301 862,68 €	150 960,94 €	452 823,62 €		452 823,62 €	121 336,47 €
TOTAL	720 128,62 €	92 147,29 €	812 275,91 €		907 676,63 €	334 632,43 €

Compte tenu des résultats constatés et de l'excédent des restes à réaliser sur l'exercice 2018 d'un montant de 95 400,72 €, il sera proposé après vote du compte administratif :

- l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2018 sur le budget primitif 2019 en report à nouveau de la section de fonctionnement 2019.
- l'inscription de l'excédent constaté de la section d'investissement en report à nouveau au compte 001 de la section d'investissement 2019.

☛ Niveau général de réalisation de l'exercice :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles BP 2018	2 120 811,68 €	Recettes réelles BP 2018	2 025 940,00 €
Dépenses réelles CA 2018	1 920 894,33 €	Recettes réelles CA 2018	2 227 060,22 €
Taux de consommation	90,57%	Taux de consommation	109,93%
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles BP 2018	1 144 584,82 €	Recettes réelles BP 2018	519 327,88 €
Dépenses réelles CA 2018	267 270,60 €	Recettes réelles CA 2018	53 252,00 €
Taux de consommation	23,35%	Taux de consommation	10,25%

Le taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement est de 90,57 % et de 109,93 % pour les recettes réelles de fonctionnement.

Concernant la section d'investissement, les principaux travaux engagés concernent l'aménagement du plateau technique/administratif (B9) et la mise aux normes des déchèteries, travaux budgétisés en 2018.

1-1 Compte administratif 2018 et budget primitif 2019

Budget SPED 2019	Dépenses 2019	Recettes 2019
Section de Fonctionnement	2 535 883,62 €	2 535 883,62 €
Section d'Investissement	1 450 313,91 €	1 450 313,91 €
TOTAL	4 088 598,25 €	4 088 598,25 €

☛ Dépenses de fonctionnement :

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
BUDGET SPED				
011 - Charges à caractère général	1 704 130,79 €	1 660 140	1 562 288	1 552 150
012 - Charges de personnel	327 671,33 €	365 000	333 454	356 000
65 - Autres charges de gestion	9 483,59 €	25 000	13 120	45 000
66 - Charges financières	1 916,93 €	1 709	1 708	1 550
67 - Charges exceptionnelles	22 175,90 €	23 000	10 324	10 000
014 - Atténuations de produits	- €	-	-	-
022 - Dépenses imprévues	- €	45 963	-	10 000
TOTAL	2 065 378,54 €	2 120 812	1 920 894	1 974 700

Charges à caractère général

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Ch. 011	1 660 139 €	1 562 288 €	1 552 150 €	-6,5 %	-0,6 %

⇒ -10 138 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

Le chapitre 011 est en baisse du fait d'un nouveau contrat de prestation de service pour le ramassage des déchets.

Masse salariale

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Ch. 012	365 000 €	333 454 €	356 000 €	-2,5 %	+6,8 %

⇒ - 9 000 € entre les budgets primitifs 2018 et 2019

La masse salariale est en baisse par rapport au budget primitif 2018 (légère baisse des effectifs).

Autres charges de gestion courante

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Evo° BP19/BP18	Evo° BP19/CA18
Ch. 65	25 000 €	13 120 €	45 000 €	+ 80 %	+ 243 %

Enfin, le chapitre 65 est en augmentation du fait d'une prévision budgétaire pour créances admises en non-valeur (voir tableau p. 21 relatif aux impayés). Pour information, il reste 8,93 % d'impayés au titre de l'année 2018 (149 393 € sur 1 673 680 €)

-6,9 % de dépenses réelles de fonctionnement
(2 121 M€ au BP 2018 pour 1 975 M€ au BP 2019)

☞ Recettes de fonctionnement :

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
73 - Impôts et taxes	- €	0	0	0
74 - Dotations, subventions et	322 282,22 €	324 800	313 109	302 500
70 - Produits des services du domaine	1 994 189,83 €	1 689 800	1 884 308	1 702 000
75 - Autres produits de gestion courante	3 240,00 €	5 840	5 152	5 800
76 - Produits financiers	- €	0	0	0
77 - Produits exceptionnels	3 523,36 €	1 500	5 654	1 500
013 - Atténuations de charges	53 263,74 €	4 000	18 838	15 000
TOTAL	2 376 499,15 €	2 025 940	2 227 060	2 026 800

Les dotations et subventions sont d'une part les aides de l'Etat au titre des contrats aidés et les subventions d'exploitation versées par les organismes tels que Citéo, Ocad3E, Eco mobilier, Eco DDS).

A noter que les modifications de tarification entraînent inévitablement une baisse des produits des services du domaine. Toutefois, la mutualisation de l'accueil et de la facturation entre ce service et le SET engendrent de nouvelles recettes.

Stabilité des recettes réelles de fonctionnement
(2 026 M€ au BP 2018 pour 2 027 M€ au BP 2019)

Effectifs du service développement durable :

01/01/2018	Contrats aidés - CDD	Stagiaires - titulaires	TOTAL
Filière technique	2,82	3,81	6,63
Filière administrative		2	2
TOTAL	2,82	5,81	8,63

01/01/2019	Contrats aidés - CDD	Stagiaires - titulaires	TOTAL
Filière technique	2,46	4	7,4
Filière administrative		2	1
TOTAL	2,46	6	8,46

☛ Dépenses d'investissement :

	CA 2018	BP 2019
16 "Emprunts et dettes assimilées"	13 482,76 €	13 645,00 €
20 "Immobilisations incorporelles"	3 586,69 €	4 000,00 €
21 "Immobilisations corporelles"	132 536,13 €	1 270 000,00 €
21 - RAR	117 665,02 €	53 277,28 €
021 "Dépenses imprévues"	- €	50 131,63 €
Opérations d'ordre		
040 " Opérations d'ordre en section Amortissement"	56 259,65 €	56 260,00 €
041 "Opérations patrimoniales"	- €	3 000,00 €
Total dépenses d'investissement	323 530,25 €	1 450 313,91 €

Les dépenses d'investissement concernent :

- Essentiellement l'aménagement du B9 ;
- La mise aux normes de déchèteries et sécurisation ;
- L'acquisition de matériel informatique ;
- Le contrat Canal

☛ Recettes d'investissement :

	CA 2018	BP 2019
001 "Solde d'exécution de la section d'investissement"	418 265,94 €	359 452,29 €
10 "Dotations, fonds et réserves"	39 794,00 €	198 000,00 €
10 "Dotations, fonds et réserves" RAR	- €	3 056,00 €
13 "Subventions d'investissement"	- €	180 000,00 €
13 "Subventions d'investissement" RAR	13 458,00 €	145 622,00 €
Opérations d'ordre		
021 Virement de la section de fonctionnement	- €	336 883,62 €
040 " Opérations d'ordre en section Amortissement"	211 464,60 €	224 300,00 €
041 "Opérations patrimoniales"	- €	3 000,00 €
Total recettes d'investissement	682 982,54 €	1 450 313,91 €

Les restes à réaliser en termes de subventions d'investissement concernent pour 145 622 € la DETR pour la mise aux normes de la déchèterie de Rugny et 100 000 € pour l'aménagement du B9.

Le détail des travaux du bâtiment « B9 » et du contrat Canal sont joints en annexe.

2 – Résultats 2018 et équilibre du budget primitif 2019 – Budget Pépinière

Budget Pépinière HT 2019	Dépenses 2019	Recettes 2019
Section de Fonctionnement	61 563,39 €	61 563,39 €
Section d'Investissement	126 279,01 €	126 279,01 €
TOTAL	187 842,40 €	187 842,40 €

☞ Résultats :

Section	Résultats reportés	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture au 31/12/2018	Restes à réaliser 2018	TOTAL résultat + RAR	Résultat de l'exercice 2017
Investissement	- 109 107,60 €	162 931,02 €	53 823,42 €	24 610,39 €	78 433,81 €	- 174 376,29 €
Fonctionnement	- €	- €	- €		- €	0,26 €
TOTAL	- 109 107,60 €	162 931,02 €	53 823,42 €		78 433,81 €	- 174 376,55 €

Après vote du compte administratif, il sera proposé de reporter l'excédent constaté de la section d'investissement. Pour mémoire, un emprunt de 123 000 € a été contracté en 2018.

☞ Niveau général de réalisation de l'exercice :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles BP 2018	41 411,00 €	Recettes réelles BP 2018	56 624,25 €
Dépenses réelles CA 2018	40 594,49 €	Recettes réelles CA 2018	53 607,74 €
Taux de consommation	98,03%	Taux de consommation	94,67%
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles BP 2018	269 105,65 €	Recettes réelles BP 2018	363 000,00 €
Dépenses réelles CA 2018	163 316,43 €	Recettes réelles CA 2018	313 234,20 €
Taux de consommation	60,69%	Taux de consommation	86,29%

Le taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement est de 98,03 %. Celui des recettes réelles de fonctionnement est de 94,67 %. La subvention d'équilibre était de 20 216,28 € en 2018 et budgétisé à 24 200 € en 2019 (du fait de l'augmentation des amortissements). Celle-ci sera revue à la baisse parallèlement à l'augmentation des locations des salles de la pépinière.

Les principaux investissements concernent des équipements divers (visioconférence, signalétique) et des travaux d'insonorisation.

☞ Dépenses de fonctionnement :

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
BUDGET PEPINIERE				
011 - Charges à caractère général	13 100,60 €	25 890,00 €	25 890,00 €	25 255,00 €
012 - Charges de personnel	10 074,21 €	11 000,00 €	11 223,10 €	11 300,00 €
65 - Autres charges de gestion	0,41 €	10,00 €	0,51 €	10,80 €
66 - Charges financières	1 694,74 €	4 211,00 €	3 480,88 €	3 132,00 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €	- €	- €
014 - Atténuations de produits	- €	- €	- €	- €
022 - Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €
TOTAL	24 869,96 €	41 111,00 €	40 594,49 €	39 697,80 €

-3,4 % de dépenses réelles de fonctionnement (41 111 € au BP 2018 pour 39 697,80 € au BP 2019)

L'augmentation entre 2018 et 2017 des charges de copropriété est liée à une augmentation des tantièmes (espace de co-working), à une surconsommation d'électricité et à la réalisation de divers travaux.

☞ Recettes de fonctionnement :

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
73 - Impôts et taxes	- €	- €	- €	- €
74 - Dotations, subventions et	3 404,98 €	22 724,25 €	20 216,28 €	24 200,00 €
70 - Produits des services du domaine	10 294,60 €	10 400,00 €	10 768,88 €	10 800,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	23 420,78 €	23 500,00 €	22 622,58 €	22 145,00 €
76 - Produits financiers	- €	- €	- €	- €
77 - Produits exceptionnels	375,00 €	- €	- €	- €
013 - Atténuations de charges	- €	- €	- €	- €
TOTAL	37 495,36 €	56 624,25 €	53 607,74 €	57 145,00 €

Il y a peu d'évolution dans l'attente de la montée en puissance de l'espace de co-working, hormis l'augmentation de la subvention d'équilibre.

+6,6 % de recettes réelles de fonctionnement (53 607,74 € au CA 2018 pour 57 145,00 € au BP 2019)

☛ Dépenses d'investissement :

Chapitre/article	CA 2018	BP 2019
001 "Solde d'exécution de la section d'investissement"	109 107,60 €	- €
16 "Emprunts et dettes assimilées"	21 901,61 €	22 145,00 €
20 "Immobilisations incorporelles"	785,69 €	1 000,00 €
21 "Immobilisations corporelles"	140 629,13 €	67 236,01 €
21 - RAR	- €	25 979,61 €
021 "Dépenses imprévues"	- €	5 500,00 €
Opérations d'ordre		
040 " Opérations d'ordre en section Amortissement"	4 418,39 €	4 418,39 €
Total dépenses d'investissement	276 842,42 €	126 279,01 €

Les dépenses d'investissement concernent les travaux d'aménagement de l'espace de co-working.

☛ Recettes d'investissement :

Chapitre/article	CA 2018	BP 2019
001 "Solde d'exécution de la section d'investissement"	- €	53 823,42 €
13 "Subventions d'investissement"	94 410,00 €	- €
13 "Subventions d'investissement" RAR	95 000,00 €	50 590,00 €
16 "Emprunts"	123 000,00 €	- €
21 "Immobilisations corporelles"	824,20 €	- €
Opérations d'ordre		
040 " Opérations d'ordre en section Amortissement"	17 431,64 €	21 865,59 €
Total recettes d'investissement	330 665,84 €	126 279,01 €

Les restes à réaliser concernent des décalages de financement pour l'agrandissement de la pépinière (DETR, DSIL et Région).

Un emprunt de 123 000 € a permis de financer les travaux.

3 – Résultats 2018 et équilibre du budget primitif 2019 – Budget Spanc

Budget SPANC HT 2019	Dépenses 2019	Recettes 2019
Section de Fonctionnement	74 200,00 €	74 200,00 €
Section d'Investissement	572 961,82 €	572 961,82 €
TOTAL	647 161,82 €	647 161,82 €

☞ Résultats :

Section	Résultats reportés	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture au 31/12/2018	Restes à réaliser 2018	TOTAL résultat + RAR	Résultat de l'exercice 2017
Investissement	- €	16 063,15 €	16 063,15 €		- 16 063,15 €	
Fonctionnement	75,66 €	8 197,34 €	8 121,68 €		8 121,68 €	7 916,36 €
TOTAL	75,66 €	7 865,81 €	7 941,47 €		7 941,47 €	7 916,36 €

Après vote du compte administratif, il sera proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2018 du budget SPANC, sur le budget primitif 2019 de la façon suivante :

- 8121,68 € à l'article 1068 de la section d'investissement 2019,
- report du déficit constaté de la section d'investissement

☞ Niveau général de réalisation de l'exercice :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles BP 2018	91 685,34 €	Recettes réelles BP 2018	92 961,00 €
Dépenses réelles CA 2018	74 142,72 €	Recettes réelles CA 2018	82 340,06 €
Taux de consommation	80,87%	Taux de consommation	88,57%
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles BP 2018	704 250,00 €	Recettes réelles BP 2018	703 050,00 €
Dépenses réelles CA 2018	23 910,27 €	Recettes réelles CA 2018	7 847,12 €
Taux de consommation	3,40%	Taux de consommation	1,12%

Le taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement est de 80,87 % et de 88,57 % pour les recettes réelles de fonctionnement.

Concernant la section d'investissement, les travaux pour compte de tiers (travaux de réhabilitation des installations individuelles) vont majoritairement débiter cette année.

☛ Dépenses de fonctionnement :

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
BUDGET SPANC				
011 - Charges à caractère général	48 805,50 €	67 410,00 €	51 097,57 €	51 969,86 €
012 - Charges de personnel	18 600,71 €	23 400,00 €	23 045,15 €	16 120,00 €
65 - Autres charges de gestion	0,14 €	15,00 €	- €	20,00 €
66 - Charges financières	- €	- €	- €	- €
67 - Charges exceptionnelles	113,64 €	250,00 €	- €	5 000,00 €
014 - Atténuations de produits	- €	- €	- €	- €
022 - Dépenses imprévues	- €	610,34 €	- €	500,00 €
TOTAL	67 519,99 €	91 685,34 €	74 142,72 €	73 609,86 €

-0,72 % de dépenses réelles de fonctionnement (74 142,72 € au CA 2018 pour
73 609,86 € pour au BP 2019)

Les dépenses réelles de fonctionnement (et principalement l'article 611 « contrats de prestations de services ») sont en diminution entre le CA 2018 et le BP 2019. Les principales dépenses liées à ce budget sont les contrôles d'assainissement et les frais généraux (il n'y a pas de personnel mais uniquement des agents mis à disposition par autres budgets).

☛ Recettes de fonctionnement :

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
73 - Impôts et taxes	- €	- €	- €	- €
74 - Dotations, subventions et	- €	3 981,00 €	5 137,57 €	- €
70 - Produits des services du domaine	69 091,29 €	87 780,00 €	75 922,61 €	73 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	1,06 €	- €	0,32 €	- €
76 - Produits financiers	- €	- €	- €	- €
77 - Produits exceptionnels	- €	- €	1 188,00 €	1 200,00 €
013 - Atténuations de charges	6 344,00 €	1 200,00 €	91,56 €	- €
TOTAL	75 436,35 €	92 961,00 €	82 340,06 €	74 200,00 €

Les recettes correspondent aux redevances d'assainissement. Il n'y a plus de participation de l'Etat au titre des emplois aidés.

☛ Dépenses d'investissement :

Chapitre/article	CA 2018	BP 2019
001 "Solde d'exécution de la section d'investissement	- €	16 063,15 €
20 "Immobilisations incorporelles"	1 180,27 €	1 898,67 €
45 "Opérations pour compte de tiers"	22 730,00 €	555 000,00 €
Total dépenses d'investissement	23 910,27 €	572 961,82 €

Rien n'est prévu au titre de l'investissement hormis des frais de logiciels les travaux pour compte de tiers d'un montant de 555 000 €.

☛ Recettes d'investissement :

Chapitre/article	CA 2018	BP 2019
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
001 "Solde d'exécution de la section d'investissement	- €	- €
10 "Dotations, fonds et réserves"	- €	8 121,68 €
45 "Opérations pour compte de tiers"	7 847,12 €	564 250,00 €
Opérations d'ordre		
040 " Opérations d'ordre en section Amortissement"	- €	590,14 €
Total recettes d'investissement	7 847,12 €	572 961,82 €

4 – Résultats 2018 et équilibre du budget primitif 2019 – Budget ZAC

Budget ZAC Actipôle HT 2019	Dépenses 2019	Recettes 2019
Section de Fonctionnement	645 000,00 €	645 000,00 €
Section d'Investissement	741 909,47 €	741 909,47 €
TOTAL	1 386 909,47 €	1 386 909,47 €

☛ Résultats :

Section	Résultats reportés	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture au 31/12/2018	Restes à réaliser 2018	TOTAL résultat + RAR	Résultat de l'exercice 2017
Investissement	- 707 252,11 €	- 16 997,36 €	- 724 249,47 €		- 724 249,47 €	- 257 556,19 €
Fonctionnement	- 75 617,80 €	- 4 807,98 €	- 80 425,78 €		- 80 425,78 €	- 7 765,14 €
TOTAL	- 782 869,91 €	- 21 805,34 €	- 804 675,25 €		- 804 675,25 €	- 265 321,33 €

Après vote du compte administratif, il sera proposé de reporter le déficit constaté de la section de fonctionnement sur la section de fonctionnement 2019 et de reporter le déficit constaté de la section d'investissement sur la section d'investissement 2019. Ce déficit est notamment lié au contentieux bloquant la cession des parcelles.

☛ Niveau général de réalisation de l'exercice :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles BP 2018	5 587,68 €	Recettes réelles BP 2018	645 000,00 €
Dépenses réelles CA 2018	4 807,98 €	Recettes réelles CA 2018	0,00 €
Taux de consommation	86,05%	Taux de consommation	0,00%
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles BP 2018	16 998,00 €	Recettes réelles BP 2018	160 455,59 €
Dépenses réelles CA 2018	16 997,36 €	Recettes réelles CA 2018	0,00 €
Taux de consommation	100,00%	Taux de consommation	0,00%

Le taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement est de 86,05 % (intérêts d'emprunt) et de 0 % pour les recettes réelles de fonctionnement. Les dépenses d'investissement correspondent au remboursement de capital.

☞ Dépenses de fonctionnement :

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
BUDGET ZAC				
011 - Charges à caractère général	471,00 €	1 000,00 €	382,00 €	400,00 €
012 - Charges de personnel	- €	- €	- €	- €
65 - Autres charges de gestion	- €	- €	- €	- €
66 - Charges financières	7 294,14 €	4 587,68 €	4 425,98 €	3 950,00 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €	- €	- €
014 - Atténuations de produits	- €	- €	- €	- €
022 - Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €
TOTAL	7 765,14 €	5 587,68 €	4 807,98 €	4 350,00 €

☞ Recettes de fonctionnement :

	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
73 - Impôts et taxes	- €	- €	- €	- €
74 - Dotations, subventions et	- €	- €	- €	- €
70 - Produits des services du domaine	- €	645 000,00 €	- €	645 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	- €
76 - Produits financiers	- €	- €	- €	- €
77 - Produits exceptionnels	- €	- €	- €	- €
013 - Atténuations de charges	- €	- €	- €	- €
TOTAL	- €	645 000,00 €	- €	645 000,00 €

Les seules opérations prévues sont celles liées à la cession des terrains.

☞ Dépenses d'investissement :

Chapitre/article	CA 2018	BP 2019
001 "Solde d'exécution de la section d'investissement"	707 252,11 €	724 249,47 €
16 "Emprunts et dettes assimilées"	16 997,36 €	17 660,00 €
Total dépenses d'investissement	724 249,47 €	741 909,47 €

Les dépenses d'investissement concernent les frais financiers. A noter que le déficit de la section d'investissement est en augmentation.

☞ Recettes d'investissement :

Chapitre/article	CA 2018	BP 2019
16 "Emprunts"	- €	181 685,25 €
Opérations d'ordre		
021 Virement de la section de fonctionnement	- €	560 224,22 €
Total recettes d'investissement	- €	741 909,47 €

La section d'investissement est équilibrée par un virement de la section de fonctionnement consécutif à la cession des parcelles.

En fonction de l'évolution du dossier de cession des terrains de la ZAC Actipôle, une provision pourra être inscrite sur le budget général (de l'ordre de 100 000 €).

III – ANNEXES

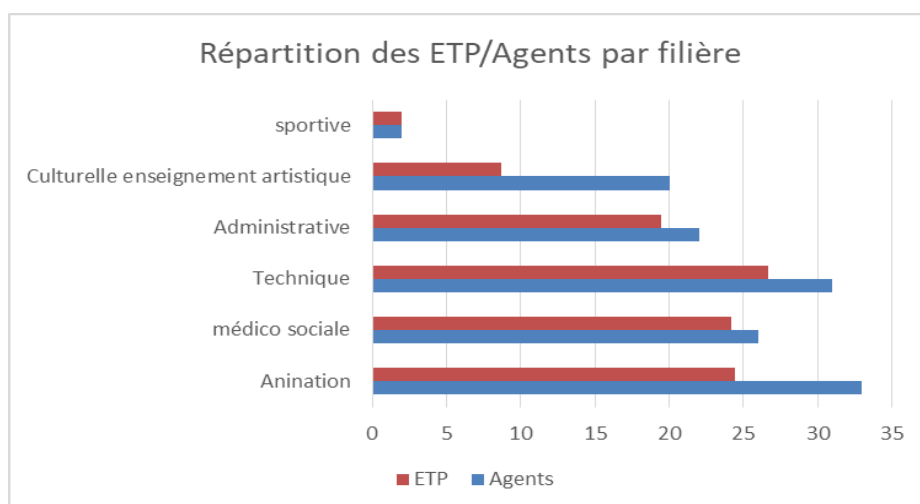
1 – Eléments de Gestion des Ressources Humaines

Arrêts maladie :

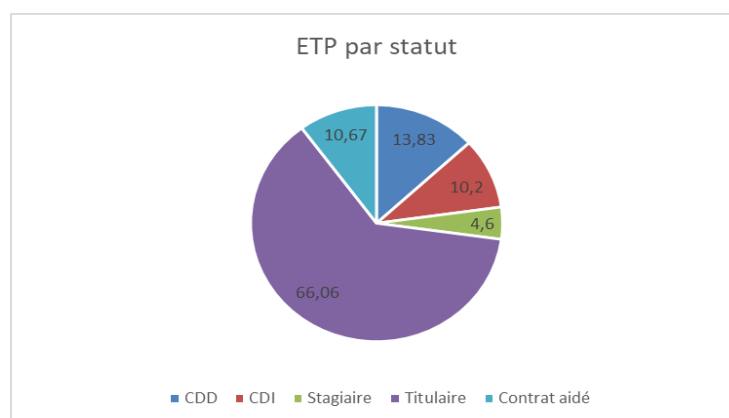
Synthèse des arrêts maladie (en heures) :

Nature des arrêts	2017	2018	Evolution en %
Accident de service/travail et maladie professionnelle	1960	301	-84,64%
Maladie ordinaire	14 301	12 705	-11,16%
Grossesse pathologique	70	294	320,00%
Maternité	644	3262	406,52%
Maladie longue durée, longue maladie, grave maladie	2 646	5215	97,09%
TOTAL Heures	19 810	21721	9,65%
ETP	12,5	13,5	8,00%

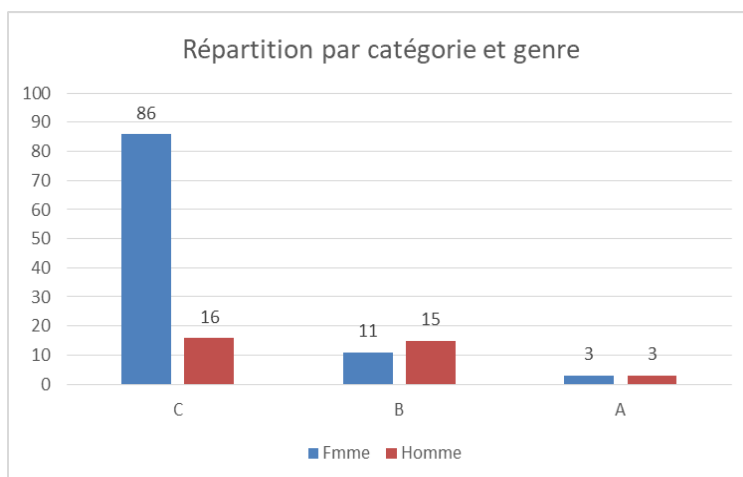
Répartition des ETP et Agents par filière (au 1^{er} janvier 2019) :



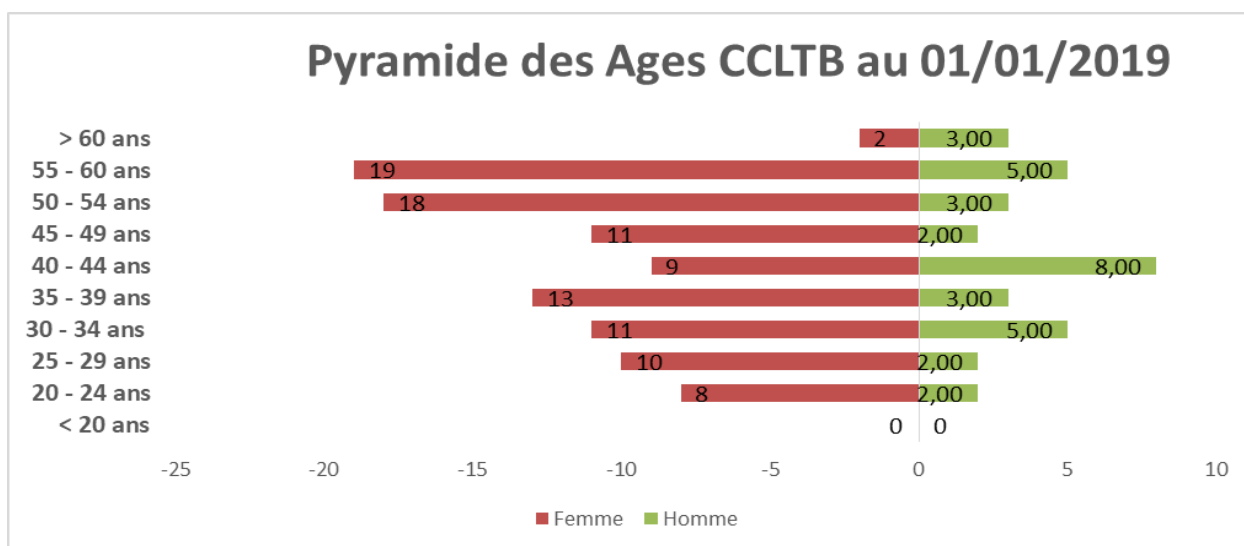
Répartition des ETP par statut (au 1^{er} janvier 2019) :



Répartition par catégories et genre (au 1^{er} janvier 2019)



Pyramide des âges



- âge moyen au sein de la collectivité : 43 ans
- 40% de l'effectif se situe en-dessous de l'âge moyen, dont 41% de femme
- les agents de 50 et plus représentent 21,6% de l'effectif

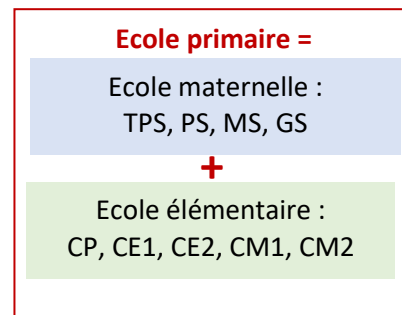
2- Compétence « scolaire » : données budgétaires

FONCTIONNEMENT

2.1- Informations liminaires

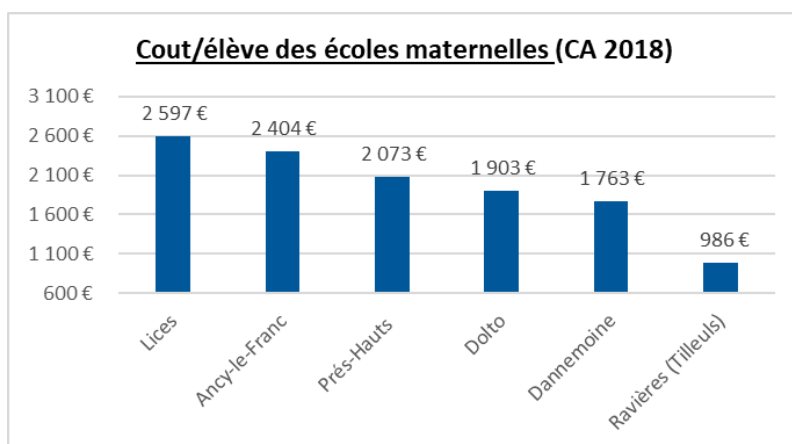
Sur le territoire de la Communauté de communes, en fonction de leur configuration « bâtementaire » ou de la répartition des classes, les différents sites sont classés selon ces 3 catégories :

- Les écoles maternelles : Dolto, les Lices, Prés-Hauts (nouveau bâtiment), Dannemoine (bâtiment près de la Mairie), Ancy-le-Franc et Ravières (école Tilleuls)
- Les écoles élémentaires : Pasteur, les Lices, Prés-Hauts, Dannemoine (bâtiment partagé avec la salle des fêtes), Cheney, Tronchoy, Ancy-le-Franc (bâtiment côté Mairie), Ravières (école Marronniers) et Nuits
- Les écoles primaires : Flogny-la-Chapelle, Epineuil, Cruzy-le-Châtel, Tanlay et Lézennes



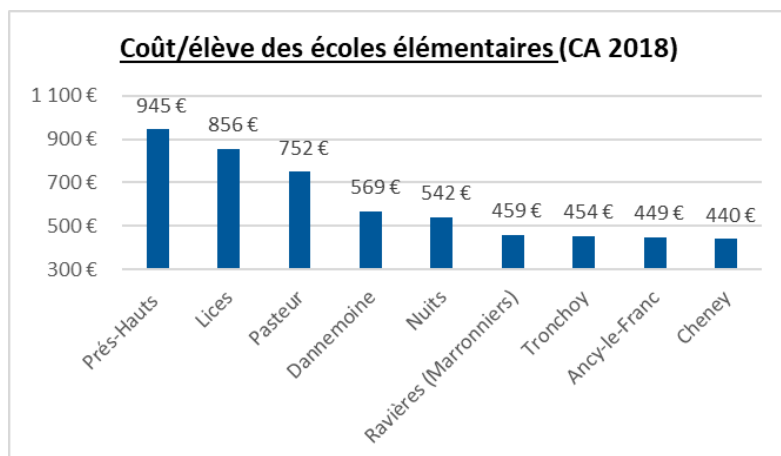
➔ Afin de pouvoir comparer l'ensemble des sites (coût/élève), les données financières des écoles maternelles et élémentaires distinctes par site sont additionnées afin de créer un groupe « primaire ».

2.2- CA 2018 : coût/élève selon les différents sites

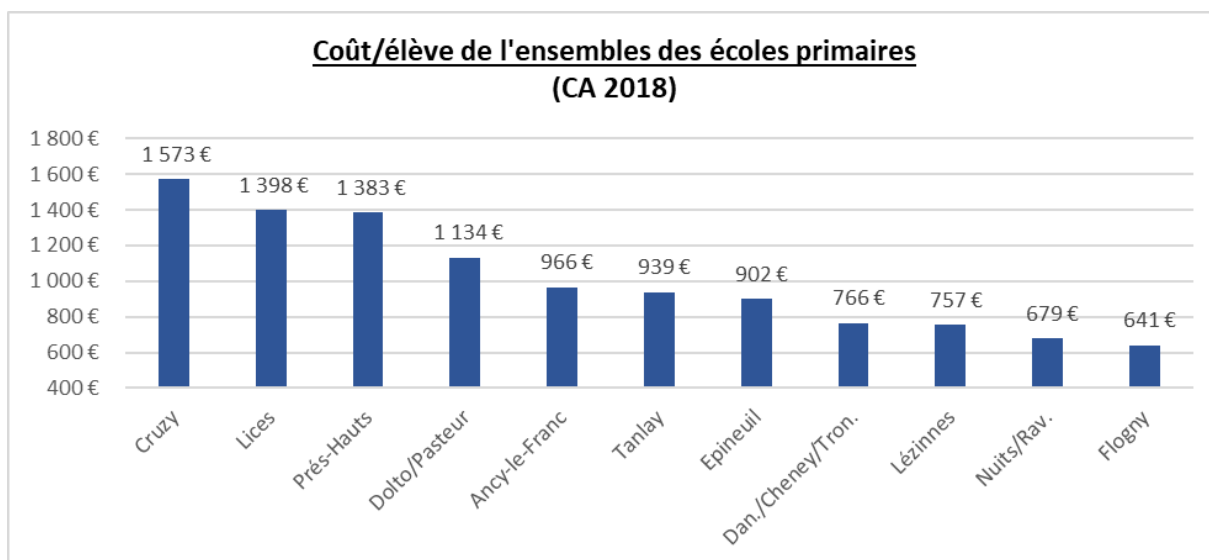


Pour les 6 écoles maternelles, le coût/élève s'établit selon une fourchette entre 2600€ et 990€ environ.

Indication : le coût/élève en maternelle est automatiquement plus élevé qu'en élémentaire en raison du déploiement des ATSEM.

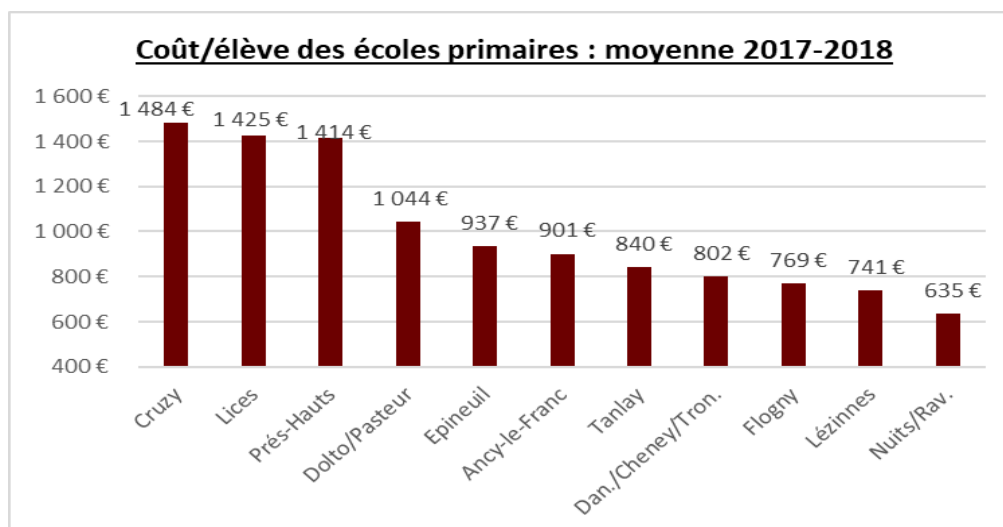
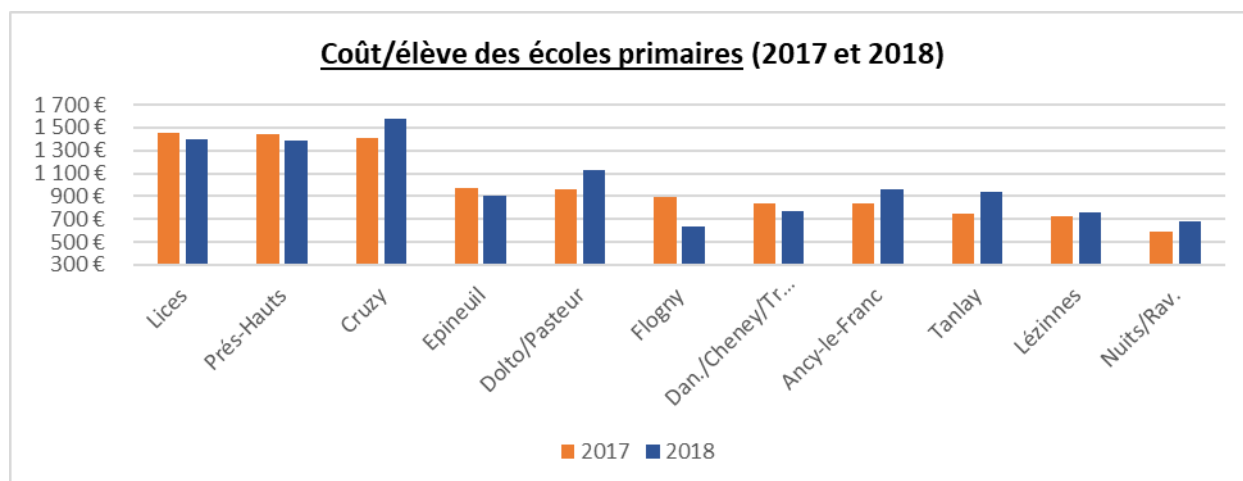


Pour les 9 écoles élémentaires, le coût/élève s'établit selon une fourchette entre 945€ et 440€ environ.



➔ Pour l'ensemble des sites, le coût/élève « primaire » s'établit selon une fourchette entre 1 570€ et 640€ environ.

2.3- CA 2017 et CA 2018 : évolution du coût/élève selon les différents sites puis moyenne



2.4- Détails des données budgétaires par site

Les dépenses et recettes communes à l'ensemble des écoles du Tonnerrois en Bourgogne

Les dépenses de fonctionnement regroupent :

- Charges à caractère général : principalement les charges générales du Sémaphore proratisées au nombre de postes occupés par le service scolaire (coordinatrice, informatique, administratif, technique)
- Charges de personnel : coordination, ingénierie technique, service informatique, comptabilité.
- Autres charges de gestion courante : principalement le coût des dérogations « sortantes » (écoliers du Tonnerrois fréquentant une école hors du territoire)

Les recettes visent principalement la facturation des communes hors LTB pour les frais de scolarité de leurs élèves fréquentant les écoles tonnerroises (dérogations « entrantes »).

	Charges communes aux écoles LTB		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	15 412 €	7 800 €	- 7 612 €
Charges de personnel	68 843 €	60 664 €	- 8 178 €
Autres charges de gestion courante	68 415 €	57 629 €	- 10 786 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	152 670 €	126 093 €	- 26 576 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	37 801 €	59 602 €	21 801 €
RESULTAT	114 869 €	66 492 €	- 48 377 €
			Moyenne des CA 2017-2018
Nombre d'élèves	1 307 €	1 254 €	71 €
Coût/élève	88 €	53 €	

Quelques indications sur la différence entre 2017 et 2018 :

- Diminution des charges de personnel en raison du déport de la charge salariale de la coordinatrice sur d'autres missions
- La baisse des charges de gestion courante qui s'explique principalement par la nette diminution du coût/élève des élèves de Dyé et Bernouil fréquentant le SIVOS (dérogations sortantes)
- Optimisation des recettes grâce à l'augmentation des dérogations entrantes (notamment élève d'Asnières-en-Montagne sur les écoles de Nuits et Ravières)

⇒ **Dans les graphiques ci-dessus, ces dépenses ne sont pas comptabilisées dans le coût/élève des différents sites.**

Ecoles de la commune de Tonnerre

Les charges « annexes » communes aux écoles de la commune de Tonnerre regroupent :

- Les charges administratives : principalement les dépenses de personnel liées au service technique et de la gestion des inscriptions.
- Les dépenses liées au Rased situé à l'école élémentaire des Prés-Hauts et à la médecine scolaire accueillie aux Lices.

⇒ Dans les graphiques ci-dessus, ces dépenses sont comptabilisées dans le coût/élève des différents sites de Tonnerre.

	Charges "administratives"		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	- 644 €	8 544 €	9 187 €
Charges de personnel	77 198 €	41 004 €	- 36 194 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	76 555 €	49 548 €	- 27 007 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	- €	508 €	508 €
RESULTAT	76 555 €	49 039 €	- 27 515 €
Nombre d'élèves	526	490	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	146 €	100 €	124 €

Quelques indications sur la différence entre 2017 et 2018 : diminution des charges de personnel en raison de la fin de la mise à disposition de l'agent en charge du suivi du marché des Prés-Hauts.

	Médecine scolaire			Rased		
	CA 2017	CA 2018	Différence	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	5 327 €	4 515 €	- 813 €	2 052 €	3 683 €	1 630 €
Charges de personnel	- €	1 294 €	1 294 €		865 €	865 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 327 €	5 809 €	482 €	2 052 €	4 548 €	2 496 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			- €	- €	158 €	158 €
RESULTAT	5 327 €	5 809 €	482 €	2 052 €	4 390 €	2 338 €
Nombre d'élèves	526	490	Moyenne des CA 2017-2018	526	490	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	10 €	12 €	11 €	4 €	9 €	6 €

Dolto maternelle		
CA 2017	CA 2018	Différence

Charges à caractère général	28 831 €	33 659 €	4 828 €
Charges de personnel	68 575 €	73 680 €	5 105 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	97 406 €	107 339 €	9 933 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 329 €	3 997 €	- 6 332 €
RESULTAT	87 077 €	103 342 €	16 265 €
Nombre d'élèves	61	58	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	1 427 €	1 782 €	
Coût/élève y.c charges annexes (Rased, médecine sco, administratif, technique)	1 587 €	1 903 €	1 745 €

Quelques indications sur la différence entre 2017 et 2018 : augmentation des charges de personnel et diminution des recettes en raison de la fin d'un contrat aidé en cours d'année 2017.

	PH maternelle		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	60 274 €	22 075 €	- 38 200 €
Charges de personnel	130 193 €	123 220 €	- 6 974 €
Autres	2 300 €	1 871 €	- 429 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	192 767 €	147 165 €	- 45 602 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 871 €	743 €	- 7 128 €
RESULTAT	184 896 €	146 422 €	- 38 474 €
Nombre d'élèves	96	75	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	1 926 €	1 952 €	
Coût/élève y.c charges annexes (Rased, médecine sco, administratif, technique)	2 086 €	2 073 €	2 079 €

Quelques indications sur la différence entre 2017 et 2018 :

- Nette baisse des charges à caractère général liée à la fermeture des « préfabriqués » énergivores et l'accueil de ces élèves dans un bâtiment moderne (diminution des fluides).
- Parallèlement, diminution des effectifs → augmentation du coût/élève.
- La dépense « autres » désigne le remboursement des intérêts liés à l'emprunt.

	Lices maternelle		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	18 862 €	20 013 €	1 151 €
Charges de personnel	73 684 €	74 385 €	701 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	92 547 €	94 399 €	1 852 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	55 €	297 €	242 €
RESULTAT	92 492 €	94 102 €	1 610 €
Nombre d'élèves	41	38	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	2 256 €	2 476 €	
Coût/élève y.c charges annexes (Rased, médecine sco, administratif, technique)	2 415 €	2 597 €	2 506 €

	Pasteur élémentaire		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	42 283 €	44 532 €	2 249 €
Charges de personnel	22 403 €	33 275 €	10 872 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	64 686 €	77 807 €	13 121 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 955 €	3 933 €	- 22 €
RESULTAT	60 731 €	73 874 €	13 144 €
Nombre d'élèves	124	117	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	490 €	631 €	
Coût/élève y.c charges annexes (Rased, médecine sco, administratif, technique)	649 €	752 €	701

Quelques indications sur la différence entre 2017 et 2018 : augmentation des charges de personnel en raison d'une erreur d'imputation des agents d'entretien en 2017.

	PH élémentaire		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	47 346 €	28 970 €	- 18 376 €
Charges de personnel	53 463 €	69 869 €	16 405 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	100 809 €	98 839 €	- 1 970 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	875 €	1 617 €	742 €
RESULTAT	99 935 €	97 222 €	- 2 713 €
Nombre d'élèves	126	118	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	793 €	824 €	
Coût/élève y.c charges annexes (Rased, médecine sco, administratif, technique)	953 €	945 €	949 €

Quelques indications sur la différence entre 2017 et 2018 :

- Diminution des charges à caractère général liée au déménagement des élèves au sein d'un bâtiment partagé avec l'ALSH (rationalisation des fluides).
- Augmentation des charges de personnel en raison d'une erreur d'imputation des agents d'entretien en 2017.

	Lices élémentaire		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	25 539 €	29 661 €	4 122 €
Charges de personnel	36 874 €	34 836 €	- 2 038 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	62 413 €	64 497 €	2 083 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 284 €	2 777 €	1 493 €
RESULTAT	61 129 €	61 720 €	591 €
Nombre d'élèves	78	84	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	784 €	735 €	
Coût/élève y.c charges annexes (Rased, médecine sco, administratif, technique)	943 €	856 €	899 €

	TOTAL Tonnerre		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	229 872 €	195 651 €	- 34 221 €
Charges de personnel	462 392 €	452 428 €	- 9 963 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	694 563 €	649 950 €	- 44 613 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	24 369 €	14 030 €	- 10 339 €
RESULTAT	670 194 €	635 920 €	- 34 274 €

Nombre d'élèves	526	490	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	1 274 €	1 298 €	1 286 €

Ecoles des communes de Nuits et Ravières

	Ravières maternelle		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	14 762 €	18 839 €	4 077 €
Charges de personnel	60 684 €	39 809 €	- 20 874 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	75 445 €	58 648 €	- 16 797 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18 717 €	4 415 €	- 14 302 €
RESULTAT	56 728 €	54 233 €	- 2 495 €

Nombre d'élèves	54	55	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	1 051 €	986 €	1 018 €

Quelques indications sur la différence entre 2017 et 2018 : diminution des charges de personnel en raison d'un agent en demi traitement en 2017.

	Ravières élémentaire		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	9 926 €	13 622 €	3 696 €
Charges de personnel	9 433 €	9 166 €	- 268 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	19 359 €	22 788 €	3 429 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	88 €	735 €	646 €
RESULTAT	19 271 €	22 053 €	2 782 €

Nombre d'élèves	51	48	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	378 €	459 €	417 €

Quelques indications sur la différence entre 2017 et 2018 : augmentation des charges à caractère général en raison d'une fuite d'eau en 2018.

	Nuits élémentaire		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	7 869 €	14 074 €	6 205 €
Charges de personnel	11 025 €	11 025 €	- €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 894 €	25 099 €	6 205 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	- €	187 €	187 €
RESULTAT	18 894 €	24 912 €	6 018 €

Nombre d'élèves	30	46	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	630 €	542 €	576 €

Quelques indications sur la différence entre 2017 et 2018 : augmentation des charges à caractère général en raison de la non-prise en charge du chauffage en 2017 (refacturation par la commune à partir de 2018).

	TOTAL Nuits/Ravières		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	32 556 €	46 534 €	13 978 €
Charges de personnel	81 142 €	60 000 €	- 21 142 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	113 698 €	106 535 €	- 7 164 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18 806 €	5 337 €	- 13 469 €
RESULTAT	94 893 €	101 198 €	6 305 €
Nombre d'élèves	160	149	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	593 €	679 €	635 €

Ecoles de la commune d'Ancy-le-Franc

	ALF maternelle		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	17 131 €	16 643 €	- 488 €
Charges de personnel	61 726 €	61 093 €	- 633 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	78 857 €	77 735 €	- 1 122 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	- €	818 €	818 €
RESULTAT	78 857 €	76 918 €	- 1 939 €
Nombre d'élèves	44	32	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	1 792 €	2 404 €	2 050 €

	ALF élémentaire		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	21 496 €	25 614 €	4 117 €
Charges de personnel	16 624 €	20 333 €	3 709 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	38 120 €	45 947 €	7 826 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 172 €	5 964 €	2 792 €
RESULTAT	34 948 €	39 983 €	5 034 €
Nombre d'élèves	91	89	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	384 €	449 €	416 €

Quelques indications sur la différence entre 2017 et 2018 :

- Augmentation des charges à caractère général en raison d'un décalage sur la facturation des entrées de piscine.
- Augmentation des dépenses de personnel avec le recrutement d'un agent d'entretien « mutualisé » avec la commune (augmentation mécanique des recettes avec la refacturation).

TOTAL ALF

	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	38 627 €	42 256 €	3 629 €
Charges de personnel	78 350 €	81 426 €	3 076 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	116 978 €	123 682 €	6 705 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 172 €	6 782 €	3 610 €
RESULTAT	113 806 €	116 900 €	3 095 €
Nombre d'élèves	135	121	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	843 €	966 €	901 €

Ecoles des communes de Dannemoine, Cheney, Tronchoy et Roffey

	Dannemoine maternelle		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	4 881 €	7 360 €	2 479 €
Charges de personnel	30 103 €	24 578 €	- 5 525 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	34 984 €	31 938 €	- 3 047 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	985 €	199 €	- 786 €
RESULTAT	34 000 €	31 739 €	- 2 261 €
Nombre d'élèves	23	18	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	1 478 €	1 763 €	1 603 €

Quelques indications sur la différence entre 2017 et 2018 : diminution des dépenses de personnel grâce au « partage » d'un agent d'entretien avec l'ALSH.

	Dannemoine élémentaire		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	7 155 €	9 532 €	2 377 €
Charges de personnel	4 732 €	3 732 €	- 1 000 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 887 €	13 265 €	1 377 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	- €	187 €	187 €
RESULTAT	11 887 €	13 078 €	1 190 €
Nombre d'élèves	18	23	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	660 €	569 €	609 €

	Cheney élémentaire		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	4 538 €	7 676 €	3 138 €
Charges de personnel	10 802 €	865 €	- 9 937 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 341 €	8 541 €	- 6 799 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	- €	187 €	187 €
RESULTAT	15 341 €	8 354 €	- 6 986 €

Nombre d'élèves	20	19	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	767 €	440 €	608 €

Quelques indications sur la différence entre 2017 et 2018 : diminution des dépenses de personnel en raison de la fin de contrat de l'agent technique communal mis à disposition de la Communauté de communes.

	Tronçoy élémentaire		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	4 747 €	7 124 €	2 377 €
Charges de personnel	3 504 €	3 504 €	- €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 251 €	10 628 €	2 377 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	- €	187 €	187 €
RESULTAT	8 251 €	10 441 €	2 190 €

Nombre d'élèves	22	23	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	375 €	454 €	415 €

	TOTAL CDT		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	21 322 €	31 692 €	10 370 €
Charges de personnel	49 141 €	32 679 €	- 16 462 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	70 463 €	64 371 €	- 6 092 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	985 €	760 €	- 225 €
RESULTAT	69 478 €	63 611 €	- 5 867 €
Nombre d'élèves	83	83	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	837 €	766 €	802 €

Ecole de la commune de Flogny-la-Chapelle

	FLC primaire		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	26 801 €	26 218 €	- 583 €
Charges de personnel	54 943 €	43 211 €	- 11 732 €
Autres	19 700 €	2 037 €	- 17 663 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	101 444 €	71 466 €	- 29 978 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	468 €	958 €	491 €
RESULTAT	100 976 €	70 508 €	- 30 469 €
Nombre d'élèves	113	110	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	894 €	641 €	769 €

Quelques indications sur la différence entre 2017 et 2018 :

- Diminution des dépenses de personnel en raison d'une modification de la répartition analytique des agents mis à disposition (davantage en ALSH) et ATSEM en demi-traitement en 2018.
- Diminution de la catégorie « autres dépenses » en raison des frais financiers liés à la renégociation de l'emprunt en 2017.

Ecole de la commune de Tanlay

	Tanlay primaire		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	24 760 €	36 357 €	11 597 €
Charges de personnel	61 597 €	62 801 €	1 205 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	86 357 €	99 158 €	12 801 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 446 €	1 474 €	- 1 973 €
RESULTAT	82 910 €	97 684 €	14 774 €
Nombre d'élèves	111	104	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	747 €	939 €	840 €

Quelques indications sur la différence entre 2017 et 2018 : augmentation des charges à caractère général en raison d'un décalage dans la facturation du chauffage de l'école (factures de 2017 payées en 2018).

Ecole de la commune de Cruzy-le-Chatel

	CLC primaire		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	18 253 €	18 365 €	112 €
Charges de personnel	39 390 €	40 112 €	722 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	57 643 €	58 476 €	834 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	47 €	281 €	234 €
RESULTAT	57 595 €	58 195 €	600 €
Nombre d'élèves	41	37	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	1 405 €	1 573 €	1 484 €

Ecole de la commune d'Épineuil

	Épineuil primaire		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	17 581 €	18 395 €	813 €
Charges de personnel	60 801 €	48 648 €	- 12 153 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	78 382 €	67 043 €	- 11 340 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 581 €	262 €	- 5 319 €
RESULTAT	72 801 €	66 781 €	- 6 020 €
Nombre d'élèves	75	74	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	971 €	902 €	937 €

Quelques indications sur la différence entre 2017 et 2018 : diminution des dépenses de personnel en raison de la fin de contrat d'un agent en partie déployé en tant qu'Atsem en 2017.

Ecole de la commune de Lézinnes

	Lézinnes primaire		
	CA 2017	CA 2018	Différence
Charges à caractère général	30 307 €	31 492 €	1 186 €
Charges de personnel	32 410 €	34 569 €	2 159 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	62 717 €	66 061 €	3 345 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 155 €	971 €	- 184 €
RESULTAT	61 562 €	65 091 €	3 529 €
Nombre d'élèves	85	86	Moyenne des CA 2017-2018
Coût/élève	724 €	757 €	741 €

INVESTISSEMENT

2.5- Investissement du CA 2018 : synthèse des enveloppes

Numérique	88 440 €
Téléphonie	22 312 €
Sécurité incendie	3 330 €
Travaux bâtiments et achats	170 659 €
TOTAL DEPENSES	284 742 €
TOTAL RECETTES	108 952 €
COÛT NET	175 790 €

2.6- Investissement du CA 2018 : détail des enveloppes

<u>Investissements liés au numérique</u>	
Vidéoprojecteurs	15 330 €
3 mallettes de 12 tablettes + PC portable	59 162 €
Logiciels et licences	10 616 €
Tableaux classes (vidéo)	3 332 €
SOUS-TOTAL 1	88 440 €
Recettes (subvention, assurance, FCTVA)	49 818 €
Coût net	38 622 €
<u>Investissements liés à la téléphonie</u>	
Câblages	2 020 €
Routeurs et antennes	8 657 €
Téléphones	11 635 €
SOUS-TOTAL 2	22 312 €
<u>Investissements liés à la sécurité incendie</u>	
BAES, extincteurs	3 330 €
SOUS-TOTAL 3	3 330 €
<u>Investissements liés aux travaux bâtiments et achats</u>	
Rafraîchissement peinture, film anti chaleur, stores	48 366 €
Toiture	40 200 €
Chauffage/sanitaires	24 156 €
Mobilier et aménagements extérieurs	23 572 €
Mobilier intérieur	9 300 €
Menuiserie/serrurerie/vitreries	9 176 €
Achats matériel technique	6 561 €
Electricité	4 946 €
Sécurité (alarmes)	3 683 €
Electroménager	699 €
SOUS-TOTAL 4	170 659 €
Subventions (DETR et DSIL) --> <i>peinture Dolto et toiture Ravières</i>	31 139 €
FCTVA	27 995 €
RECETTES du sous-total 4	59 134 €
COÛT NET	111 525 €

2.6- Investissement du CA 2018 : détail de l'enveloppe « travaux » par site

<u>Prés-Hauts Maternelle</u>	
Mitigeurs	652 €
Mobilier	1 144 €
Thermomètres	194 €
Lave-Linge + Sèche-linge	699 €
Jeux extérieurs	14 172 €
8 Lits superposés	2 704 €
3 Transats	247 €
Sous-Total PH maternelle	19 812 €

<u>Prés-Hauts Élémentaire</u>	
Réhabilitation bâtiment : électricité	2 123 €
Réhabilitation bâtiment : peinture	18 560 €
Réhabilitation bâtiment : sanitaires, chauffage	11 545 €
Changement des portes	4 754 €
Alarme anti-intrusion	2 072 €
Achat mobilier	363 €
Sous-Total PH élémentaire	39 418 €

<u>Dolto</u>	
Remise à niveau (sable)	402 €
Portail	2 123 €
Peinture	22 641 €
Repiquage toiture	3 749 €
Interventions chauffage (dont circulateur)	3 860 €
Chalet	8 040 €
Sous-Total Dolto	40 815 €

<u>Lices</u>	
Chauffe-Eau	1 043 €
Circulateur de Chauffage	3 262 €
Stores	1 242 €
Serrurerie	611 €
2 Vitrines extérieures	542 €
Sous-Total Lices	6 699 €

<u>Pasteur</u>	
Peinture cours	957 €
Sous-Total Pasteur	957 €

<u>Achats matériel technique</u>	
Barnums	2 441,57 €
Autolaveuse	2 203,20 €
Souffleur Stihl	459,00 €

Epandeur Sel de déneigement	287,04 €
Nettoyeur haute pression	200,08 €
Petit matériel (échelle, ponceuse, aspirateur, radiateurs...)	970,42 €
Sous-Total technique	6 561,31 €
TOTAL TONNERRE	114 262,21 €

<u>Flogny-la-Chapelle</u>	
Ouverture portail	198,00 €
Film anti chaleur	1 782,77 €
Alarme alerte Intrusion	1 515,00 €
Total FLC	3 495,77 €

<u>Dannemoine</u>	
Travaux électricité informatique	825,60 €

<u>Epineuil</u>	
Liaison Informatique	828,00 €

<u>Tanlay</u>	
Intervention Chauffage	2 447,52 €
Cloisons sanitaires	1 153,20 €
Travaux toiture	1 795,20 €
Total Tanlay	5 395,92 €

<u>Cruzy-le-Châtel</u>	
Peinture	4 140,82 €
Double Vitrage	1 140,00 €
Total CLC	5 280,82 €

<u>Lézennes</u>	
Mise en conformité issues de secours	349,81 €
2 Barrières de sécurité	95,81 €
Total Lézennes	445,62 €

<u>Nuits-Ravières</u>	
Eclairage extérieur	1 168,80 €
Réfection toiture	34 656,00 €
Achat mobilier	4 300,48 €
Total Nuits-Ravières	40 125,28 €

3- Les grands projets de la collectivité - Investissement

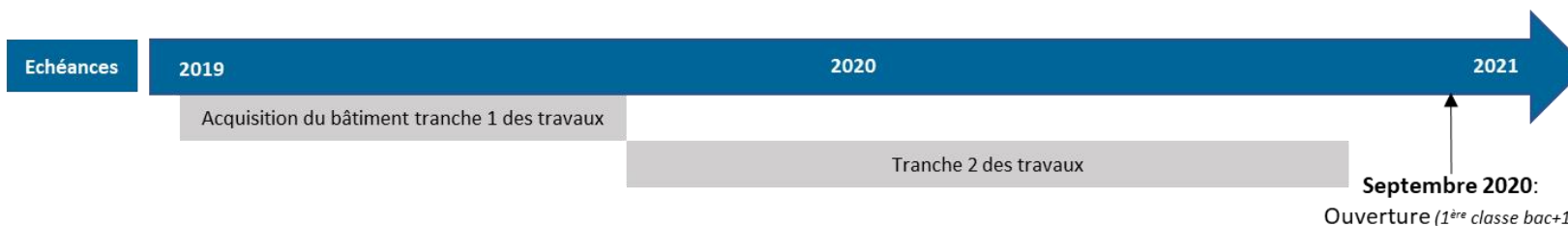


L'INSTITUT SUPÉRIEUR DU NUMÉRIQUE TONNERROIS

Création d'une école post-bac dédiée aux métiers de l'ère digitale

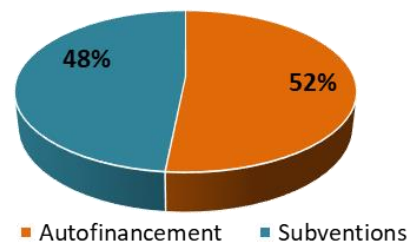
Portage privé et aide à l'installation par la Communauté de communes

Des formations qualitatives, pointues et diplômantes



DEPENSES		RECETTES	
OPERATION GLOBALE			
Acquisition	450 000 €	DETR	100 000 €
Travaux et MO	450 000 €	DSIL	200 000 €
		RBFC (non budgété)	100 000 €
		FCTVA	73 818 €
TOTAL	900 000 €		473 818 €
SOLDE A FINANCER		426 182 €	
PHASE 2019			
Acquisition et première tranche travaux	700 000 €	Acompte subventions	300 000 €
		FCTVA	41 010 €
SOLDE A FINANCER 2019		358 990 €	

Opération globale :
répartition des financements (y.c RBFC)





LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Une vision prospective d'aménagement à l'échelle du bassin de vie.

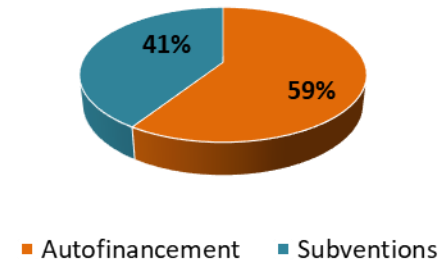
Un enjeu de taille : respecter la diversité et les spécificités des communes

Une étude qui se déroulera sur 3 années.



DEPENSES		RECETTES	
OPERATION GLOBALE			
Etude (cabinet)	360 000 €	DGD	123 000 €
		FCTVA	59 054 €
SOLDE A FINANCER			177 946 €
PHASE 2019			
Etude	63 000 €	DGD	19 720 €
		FCTVA	10 335 €
SOLDE A FINANCER 2019			32 945 €

Opération globale : répartition des financements



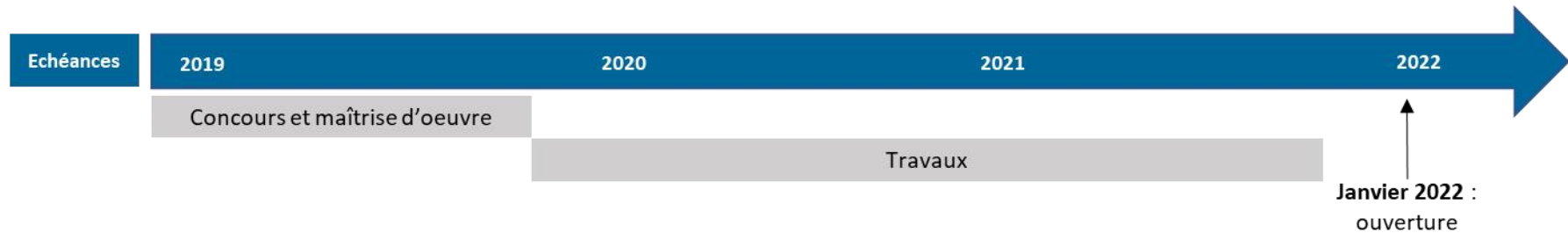


LA CITÉ EDUCATIVE ET ARTISTIQUE



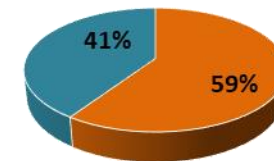
Construction d'un **nouveau conservatoire** au service d'un **projet pédagogique plus global** (en lien avec les écoles et les collèges)

Mutualisation des infrastructures existantes (salle polyvalente du collège)

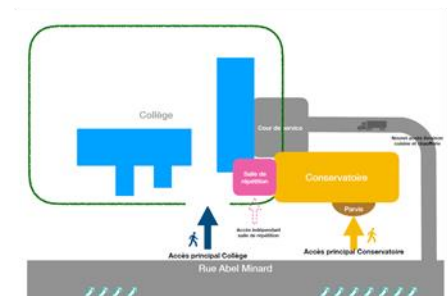


DEPENSES		RECETTES	
OPERATION GLOBALE			
<i>Etudes et maîtrises d'œuvre</i>	450 000 €	<i>DETR</i>	400 000 €
<i>Travaux</i>	2 448 816 €	<i>DSIL</i>	200 000 €
<i>Equipements</i>	342 000 €	<i>RBFC</i>	500 000 €
		<i>FCTVA</i>	531 623 €
TOTAL	3 240 816 €		1 631 623 €
SOLDE A FINANCER		1 609 193 €	
PHASE 2019			
<i>Etudes et maîtrises d'œuvre</i>	192 600 €	<i>Acompte subventions</i>	50 000 €
		<i>FCTVA</i>	31 594 €
SOLDE A FINANCER 2019		111 006 €	

Opération globale : répartition des financements

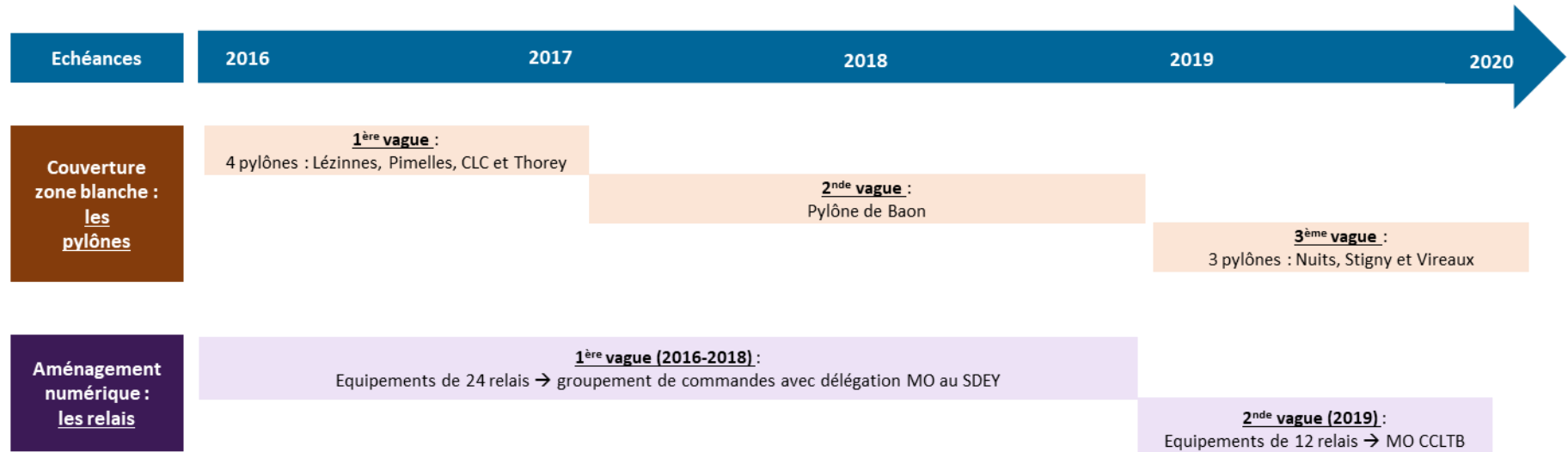


■ Autofinancement ■ Subventions





LES INVESTISSEMENTS SUR LE NUMÉRIQUE



	DEPENSES		RECETTES
OPERATION GLOBALE			
Pylônes (a)			
Equipements (2016-2021)	800 000 €	CD 89	18 000 €
		FCTVA	131 232 €
Antennes / DSP (b)			
36 relais	368 341 €	FCTVA	191 655 €
TOTAL (a+b)	1 168 341 €		340 887 €
SOLDE A FINANCER			827 454 €





LES INVESTISSEMENTS SUR LE NUMÉRIQUE

Programmation 2016-2019 :

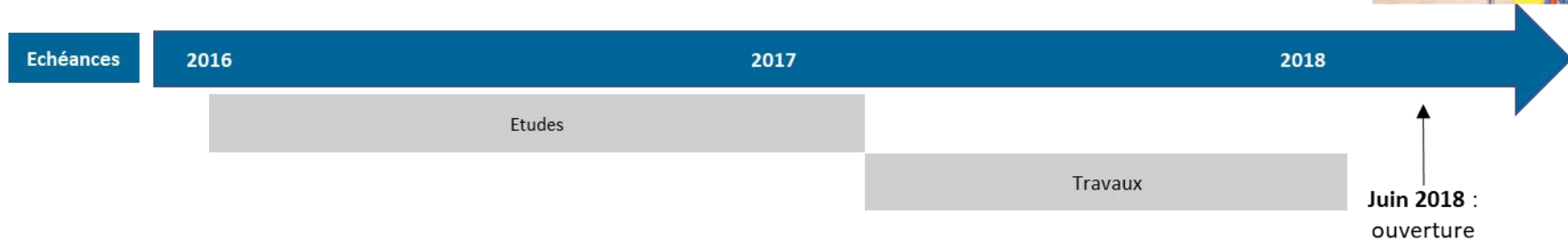


PHASE 2016			
Pylônes			
Pylône de Lézinnes	103 244 €	CD 89	18 000 €
Pylônes de Pimelles, CLC, Thorey : 1er acompte	1 622 €	FCTVA	17 202 €
TOTAL (a+b)	104 866 €		35 202 €
SOLDE 2016			69 664 €
PHASE 2017			
Pylônes (a)			
Pylônes de Pimelles, CLC, Thorey : solde	23 702 €	FCTVA	3 888 €
Antennes / DSP (b)			
12 relais	65 869 €	FCTVA	10 805 €
TOTAL (a+b)	89 571 €		14 693 €
SOLDE 2017			74 878 €
PHASE 2018			
Pylônes (a)			
Pylône de Baon	6 755 €	FCTVA	1 108 €
Antennes / DSP (b)			
12 relais	142 472 €	FCTVA	23 371 €
TOTAL (a+b)	149 227 €		24 479 €
SOLDE 2018			119 101 €
PHASE 2019			
Pylônes (a)			
Pylônes de Nuits, Stigny, Vireaux	450 000 €	France Très Haut Débit FCTVA	195 000 € 73 818 €
Antennes / DSP (b)			
12 relais	160 000 €	FCTVA	26 246 €
TOTAL (a+b)	610 000 €		295 064 €
SOLDE 2019			314 936 €



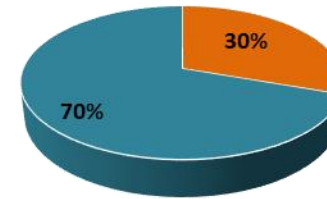


LE PLATEAU SANTÉ



DEPENSES		RECETTES	
OPERATION GLOBALE			
<i>Etudes et maîtrises d'œuvre</i>	15 804 €	DETR	58 169 €
<i>Travaux</i>	255 775 €	RBFC	50 000 €
		ARS	50 000 €
		FCTVA	44 550 €
TOTAL	271 579 €		202 719 €
SOLDE A FINANCER			68 860 €
PHASE 2016			
Etudes	9 864 €	FCTVA	1 618 €
SOLDE 2016			8 246 €
PHASE 2017			
Etudes et MO	5 940 €	DETR	25 169 €
		RBFC	7 500 €
		FCTVA	974 €
SOLDE 2017			- 20 203 €
PHASE 2018			
Travaux : tranche 1	250 521 €	DETR	33 000 €
		RBFC	42 500 €
		FCTVA	41 095 €
SOLDE 2018			176 425 €
PHASE 2019			
Travaux : tranche 2	5 254 €	ARS	50 000 €
		FCTVA	862 €
SOLDE 2019			45 668 €

Opération globale : répartition des financements

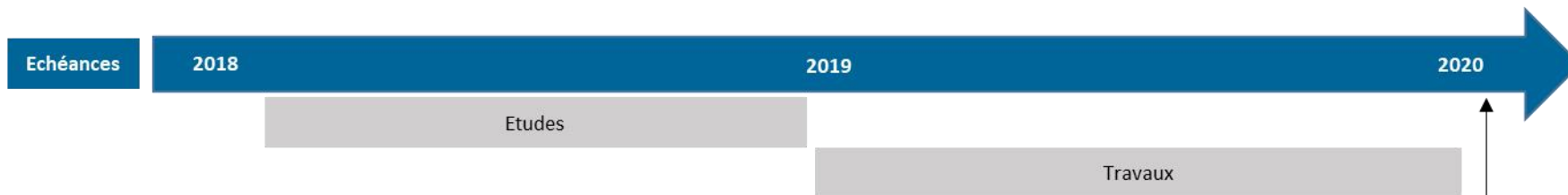


■ Autofinancement ■ Subventions





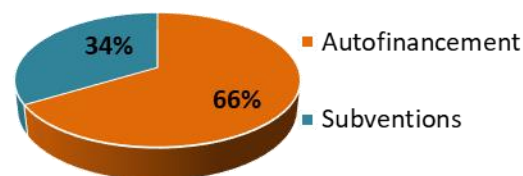
BÂTIMENT SERVICE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT : « LE B9 »



Janvier 2020 :
Livraison du bâtiment

DEPENSES		RECETTES	
OPERATION GLOBALE			
MO et travaux	920 000 €	DETR	100 000 €
		<i>DSIL (en attente de la réponse)</i>	240 000 €
		FCTVA	150 917 €
SOLDE A FINANCER (sans prise en compte DSIL)		669 083 €	
PHASE 2018 (exécuté et restes à réaliser)			
MO	78 882 €	DETR	100 000 €
			12 940 €
SOLDE A FINANCER 2018		- 34 058 €	
PHASE 2019			
Travaux	841 118 €	<i>DSIL (non-budgété)</i>	240 000 €
		FCTVA	137 977 €
SOLDE A FINANCER 2019 (sans prise en compte DSIL)		703 141 €	

Opération globale : répartition
des financements (avec DSIL)



Loyer entreprise Gruhier pour le
stockage = 17 800€/an

Commentaire

CCLTB – Rapport de présentation CA 2018

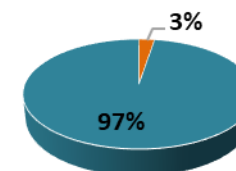




LES INVESTISSEMENTS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CADRE DU CONTRAT CANAL : PILOTAGE CCLTB

DEPENSES		RECETTES	
OPERATION GLOBALE			
Total investissement	200 000 €		194 921 €
Dont part "autres EPCI"	170 000 €	Subventions (Etat et Région = 80% montant HT)	113 333 €
		Remboursement par les autres EPCI	56 667 €
Dont part "CCLTB"	30 000 €	Subventions (Etat et Région = 80% montant HT)	20 000 €
		FCTVA	4 921 €
SOLDE A FINANCER			5 079 €
PHASE 2019			
Total investissement	150 000 €		144 921 €
Dont part "autres EPCI"	120 000 €	Subventions (Etat et Région = 80% montant HT)	80 000 €
		Remboursement par les autres EPCI	40 000 €
Dont part "CCLTB"	30 000 €	Subventions (Etat et Région = 80% montant HT)	20 000 €
		FCTVA	4 921 €
SOLDE A FINANCER			5 079 €

**Opération globale :
répartition des financements et participations**



■ Autofinancement ■ Subventions et participations